ANNÉE — T. 16 — N° 359 — 11 DÉCEMBRE 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (45 fascicules par an ; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII°
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » ET « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

« L'ACTION CATHOLIQUE »

DOSSIERS DE LA « DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Louis Bertrand, successeur de Maurice Barrès

M. Louis Bertrand, *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de Maurice Barrès, y est allé prendre séance le 25 novembre 1926 et a prononcé le discours suivant :*

DISCOURS de M. Louis Bertrand

Messieurs,

C'est avec la plus grande joie que je vous apporte l'expression de ma gratitude pour les suffrages si flatteurs dont vous avez bien voulu m'honorer. Ils me remplissent d'une douce confiance dans votre indulgente confraternité, dans une bienveillance que je voudrais mériter de plus en plus et dont je voudrais vous payer par un surcroît de déférent et tout cordial attachement. C'est cette bienveillance qui va me soutenir dans l'entreprise difficile de louer un des plus illustres parmi les vôtres, de trouver des paroles qui ne soient pas trop indignes de lui, ni de votre Compagnie, ni de son glorieux passé.

« Un bien redoutable héritage, celui d'un homme de génie. » [1]

Vous m'avez doublement honoré, Messieurs, en m'appelant à la succession du grand écrivain dont la mort prématurée est un deuil non seulement pour les lettres françaises, mais pour la patrie tout entière. Ah ! Dieu m'en est témoin : j'aurais mieux aimé ne franchir jamais cette porte, et que Barrès pût continuer longtemps encore son glorieux service. Mais la chose douloureuse est accomplie. Me voici, malgré moi, devant un bien redoutable héritage, celui d'un homme de génie.

Barrès est le génie dans ce qu'il a de plus épuré, de plus inattendu et de plus déconcertant. Il en est qui ressemblent, comme on l'a dit, à des forces de la nature, qui ne paraissent être que l'expansion d'un tempérament vigoureux, qui inspirent le même sentiment que la vue d'un jeune taureau dont tous les mouvements sont dangereux. Il en est d'autres qui se manifestent sous mille visages d'emprunt, qui prennent de toutes mains et qui, comme disait Barrès lui-même, semblables à des guerriers barbares, aiment à se montrer parés de tous les bijoux de la tribu. Barrès n'appartient à aucune de ces catégories, et ce n'est pas non plus un de ces génies ingénus, selon la formule de Lamartine, et dont on peut dire qu'ils sont tombés du ciel. Lui, il est très proche de la terre, il est l'homme de la terre, ou plus exactement de sa terre : il est la source qui jaillit à l'improviste sous l'herbe de la prairie, au pied du ballon vosgien, qui vient de profondeurs insoupçonnées, qui apporte avec elle une fraîcheur et mille saveurs inconnues. Et cela est d'autant plus surprenant qu'il semble avoir tout fait pour tout tarir autour de lui. Rien de plus desséchant que son analyse, de plus stérilisant que cette perpétuelle critique, cette défiance de soi, cette ironie toujours sur la défensive. Barrès n'a aucune candeur, et sa spontanéité elle-même semble obéir à bien des calculs. Et cependant, en dépit de ce grand effort pour ne rien laisser au hasard de l'inspiration, la source jaillit quand même, rafraîchissante et éblouissante. C'est qu'il avait eu soin — comme il le dit d'un de ses héros, de Galland de Saint-Phlin, le traditionaliste — de laisser en lui quatre ou cinq idées, quatre ou cinq sentiments essentiels, sur quoi sa critique ne mordait point. Et ainsi il a été un inventeur et un révélateur, un de ces êtres exceptionnels qui nous donnent la communication avec un monde infréquenté de nous — je ne dis pas les régions métaphysiques ou surnaturelles : ce terrien aurait trop peur de s'y égarer, — mais le monde du sentiment, dans ce qu'il y a de plus rare, de plus exquis ou de plus exalté. Ou encore, par un élan de sympathie, il nous remet dans un de ces grands sentiments primordiaux qui ont dicté les théogonies et les civilisations primitives : l'homme artificiel du xxe siècle rejoint les pasteurs de peuples de la préhistoire.

Et c'est pourquoi ce beau génie a droit non seulement à notre gratitude, mais à des respects tout spéciaux, comme un de ceux qui, avec les plus bienfaisantes ou les plus enivrantes émotions, nous ont donné aussi le plus de lumière : rare équilibre du sentiment et de la pensée dans une nature si vibrante et si impressionnable. Il sied de s'incliner très bas devant un être comme celui-là, devant ce parfait aristocrate, qui, dans la platitude de notre époque, fait réellement figure de souverain — d'authentique porte-couronne.

« Figures amies » dont cette succession évoque le souvenir.

Une telle succession est donc, pour moi, un grand sujet de fierté. Mais elle me ménage aussi des joies que je ne saurais taire. Elle me rappelle quelques images souriantes et quelques figures amies, dont le souvenir est lié, pour moi, à celui de mes débuts littéraires. Derrière Maurice Barrès, je ne puis m'empêcher d'apercevoir son prédécesseur immédiat parmi vous, le cordial et magnifique José-Maria de Heredia, homme d'un seul livre comme Horace ou Théocrite, mais dont le lyrisme fougueux, égal à celui des plus grands, fait éclater les étroits poèmes. Personne ne fut plus bienveillant ni plus secourable aux jeunes. Ayant éprouvé, comme plusieurs d'entre vous, cette bienveillance fastueuse et néanmoins tout amicale, vous me permettrez, en commémorant l'illustre auteur des *Trophées*, de payer ici, publiquement, un

(1) Les sous-titres sont ajoutés par la *D. C.*

dette de reconnaissance et d'admiration. Et je vois encore, aux côtés de Maurice Barrès, une autre silhouette amie, celle d'un compagnon de ses premières luttes politiques et littéraires, celle du puissant romancier que fut Paul Adam, imagination balzacienne à la fois créatrice et évocatrice, l'écrivain le plus richement doué de toute une génération, mort prématurément, lui aussi, et qui devrait être encore ici, appelé par vous depuis longtemps, comme le disait, devant son cercueil, hélas! un de vos plus brillants confrères, son émule et son ami.

« Ce que je vois surtout en Maurice Barrès, c'est notre Lorraine. »

Mais ce que moi, Lorrain, je vois surtout en Maurice Barrès, c'est notre Lorraine. Aussi ai-je souhaité que ce solennel hommage à sa mémoire fût une véritable fête lorraine. C'est une grande joie et un grand honneur pour moi que de paraître pour la première fois devant vous, moi Lorrain, successeur d'un Lorrain, entre deux autres Lorrains, qui ont bien voulu m'accorder leur glorieux parrainage : le président Poincaré, dont le moins qu'on puisse dire, à l'heure actuelle, c'est qu'une fois de plus il a sauvé la face de notre pays, — et mon cher maître et ami Paul Bourget, fils d'une Lorraine, enfant des Vosges comme Barrès, et qui, je veux me le persuader, a dû à notre terroir les qualités les plus sérieuses et les plus fortes de son génie.

Messieurs, comme en toute personnalité de premier plan, il y a plusieurs hommes en Barrès. Celui que je me propose de considérer en ce moment, c'est l'homme de mon pays, celui qui, le premier, a exprimé et, si l'on peut dire, confessé son âme, qui l'a célébrée et magnifiée, qui, dans les pires conjonctures, lui a rendu courage, l'a munie de raisons de croire en soi, de persévérer dans son être et dans sa tradition. Barrès a dû à la Lorraine le meilleur de lui-même. J'oserai avancer que les pages inspirées par elle sont les plus profondes et les plus durables de son œuvre. Comparées à celles-là, les autres, si éblouissantes soient-elles, ne nous apparaissent plus que comme des fantaisies individuelles. Même au temps de ses débuts, à cet âge ingrat où l'on ne peut guère qu'imiter les maîtres, ou les tourner en ridicule, quand notre jeune Vosgien écrivait *Huit jours chez M. Renan*, *Sous l'œil des Barbares*, ou *Un homme libre*, ce qui restait de toute cette mousse de paradoxes, ce qui s'imposait à l'attention, comme un indice d'originalité et comme une promesse d'avenir, c'était certain chapitre sur la psychologie historique de notre petite patrie. Certes, il y avait autre chose aussi — et de très délicatement original — dans ces premiers essais : une réaction contre l'encombrement et la dispersion du naturalisme régnant, un besoin de rentrer en soi, de rejeter tous les déchets, tous les poids morts de l'éducation, de retrouver ses vraies directives, les points vitaux de son être, afin d'en intensifier l'énergie. Mais tout cela était encore enveloppé et en quelque sorte à l'état naissant dans la pensée barrésienne. Au contraire, sa conscience lorraine était très nette et très claire, et, déjà, elle savait s'exprimer sous une forme définitive.

« L'amour de sa terre et de ses morts. »
Exagération de l'influence de l'hérédité.

Petit à petit, la Lorraine est devenue un culte pour Barrès, un sentiment de plus en plus envahissant et dominateur, qui se confondait avec son culte pour la France. Ce sentiment, comme tous ceux qu'il a cultivés et développés en lui, n'était pas précisément très simple. Il a cru devoir le justifier par tout un appareil critique, par des raisons tirées de loin et par une idéologie un peu étrangère à notre Lorraine. Mais rien de tout cela n'a pu fausser sa sincérité, sa fidélité lorraine. L'amour de sa terre et de ses morts est vraiment le fond de son âme. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir exagéré cette influence de l'hérédité et du milieu natal. Ne va-t-il pas trop loin lorsqu'il écrit : « Nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous. Elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques. *Il n'y a pas d'idées personnelles :* les idées, même les plus rares, les jugements, même les plus abstraits, les sophismes de la métaphysique la plus infatuée sont des façons de sentir générales et apparaissent nécessairement chez tous les êtres de même organisme, assiégés par les mêmes images. Notre raison, cette reine enchaînée, nous oblige à placer nos pas sur les pas de nos prédécesseurs... » ? Et ailleurs : « C'est peu de dire que les morts pensent et parlent par nous : toute la suite des descendants ne fait qu'un même être. Celui qui se laisse pénétrer de ces certitudes abandonne la prétention de sentir mieux, de penser mieux, de vouloir mieux que ses père et mère. Il se dit : Je suis eux-mêmes. » Oui, sans doute ! Mais je n'en suis pas si complètement convaincu que cela. Supposé que l'on parvienne à établir toute l'ascendance lorraine de Barrès, on aurait beau se livrer aux additions les plus minutieuses et les plus précises, on n'arriverait jamais à ce total miraculeux et imprévu qu'est le génie barrésien. Ce miracle-là est toujours hors cadre. Il n'a été ni préparé ni prévu par aucun ancêtre. On peut dire que Barrès est un accident inouï de l'âme lorraine, qui en est tout étonnée. Par le seul fait de naître, il y a introduit du nouveau, il lui a ajouté quelque chose — et quelque chose de considérable. Si je vois bien tout ce qu'il y a de lorrain en lui — et peut-être aussi d'auvergnat, car enfin il nous vient du pays des troubadours : de là sans doute le tour méridional et oriental de son imagination et de sa sensibilité, son goût pour les complications et les raffinements de la pensée et de la forme, — si je saisis bien tout cela, je crois démêler aussi tout ce qui, chez lui, n'est ni auvergnat, ni lorrain.

« Ce qui, chez lui, n'est ni auvergnat, ni lorrain. »

Le don littéraire.

Et d'abord, ce don littéraire, si rare chez nous, si peu encouragé surtout par nos conseils de famille ! Qu'eût pensé le grand'père, Jean-Baptiste Barrès, l'ancien vélite des armées impériales, en apprenant que son petit-fils voulait faire de la littérature ? Ah ! je sais bien ce qu'eût pensé le mien d'une semblable velléité chez moi — et il ne me l'eût pas envoyé dire ! Dans la Lorraine que j'ai connue, au temps de mon enfance et de mon adolescence, on ne pouvait être qu'un terrien, un soldat ou un prêtre. Tout le reste paraissait suspect ou inférieur... Et puis ce dilettantisme, cette affectation de frivolité qui contrastent si fort avec notre sérieux ! Et cet étrange goût de la mort, de la décomposition et de la cendre, qui a inspiré à Barrès ses accents les plus pathétiques, les plus déchirants, — cette horreur devant le néant final entrevu comme la plus navrante des réalités, cette foi trop savante et trop raisonneuse, toutes choses qui n'ont rien de commun avec la simplesse

de notre foi, avec notre robuste spiritualisme! Assurément Barrès est un grand Lorrain, et j'apprécie plus que quiconque ses splendides hérédités lorraines. Mais, tout de même, Jeanne d'Arc et lui sont deux Lorrains bien différents!

Le culte de la terre et des morts, et la théorie du « racinement » lui sont venus du dehors.

Je sens, Messieurs, qu'il ne se fût pas rendu à ces objections et qu'il eût trouvé une foule de raisons ingénieuses et subtiles pour persévérer dans son sentiment. Et je comprends aussi que cette idée de la sujétion complète de l'individu à sa terre et à ses morts lui était, en quelque sorte, imposée par la croyance toute littéraire à un certain déterminisme universel et naturellement « scientifique » qui était alors promulgué comme un dogme dans toutes les chaires de philosophie. C'était là une idée étrangère à Barrès et qu'il avait reçue, au lycée de Nancy, des mains du professeur Bouteiller. Il la subissait, elle ne tenait pas à son vrai fonds. Une autre idée qui lui vint également du dehors, bien qu'il ait su la faire sienne, en lui donnant une forme originale et saisissante, c'est celle du racinement, corollaire de sa théorie sur la prépotence de la terre et des morts... S'enraciner dans le sol natal, quel beau rêve! De tout notre cœur, de tout notre amour pour le pays des ancêtres, nous voudrions nous y fixer à tout jamais. Mais, hélas! on ne s'enracine pas, non plus qu'on ne se déracine à volonté. L'homme ne vit pas seulement de belles traditions ancestrales. Il arrive un moment où la vieille terre nourricière refuse le pain à ses enfants. Alors, il faut bien s'en aller le gagner ailleurs. Les raisonnements les plus touchants du monde ne convaincront pas le paysan, qui sait qu'il se tue sur sa terre sans grand profit, et qui préfère le travail des usines ou des villes avec la perspective d'un salaire sans cesse accru et d'une foule d'agréments inconnus dans ses campagnes. D'autre part, que peuvent le hobereau traditionaliste, le fonctionnaire, le petit bourgeois, dans une Lorraine où la direction vient d'ailleurs — et où elle ne peut plus guère venir que d'ailleurs, — où nul pouvoir local ne saurait résister à l'invasion et à la mainmise de la finance et de l'industrie cosmopolites? L'intérêt régional et national semble se fondre de plus en plus dans d'immenses consortiums d'intérêts mondiaux... Vous jugez bien que Barrès, avec sa rapide et souple intelligence, a prévu encore toutes ces objections. Lui-même les a formulées de la façon la plus frappante par la bouche d'un de ses héros, le sage et réfléchi Rœmerspacher: « Eh bien! oui, dit celui-ci. Le traditionalisme a été vrai, l'homme a été le produit du sol. Il n'y a même pas bien longtemps, et quelque chose en subsiste. Mais, de plus en plus, c'est le sol qui devient le produit de l'homme. Toute cette région de la Moselle a été soumise à des inventions scientifiques, à des forces organisées par des Parisiens, par des Anglais, par des Américains. Un certain nombre d'hommes pensent encore avec Saint-Phlin qu'ils sont les fils de leur pays. Pourtant, ces façons de sentir appartiennent désormais à une infime minorité. Le cerveau de Saint-Phlin n'est plus en harmonie avec les cerveaux de la collectivité. C'est beau de s'attacher à une telle conception et de plier dessus sa vie, mais dans la courte durée de quelques générations cette conception a cessé d'être vraie... »

Que répond Barrès à ces désolantes constatations? Il n'y a pas répondu directement. Mais toute son œuvre est une protestation contre elles. Malgré les influences étrangères et délétères qui menacent de dissoudre l'âme lorraine, celle-ci réagit beaucoup plus qu'on ne le croit d'abord, et elle arrive, en somme, à se maintenir à peu près identique à elle-même. Le monde des affaires, du tourisme et du parasitisme cosmopolites est un milieu très artificiel qui vit en marge des autres sociétés et qui ne les pénètre point. J'ai quelque peu couru le monde et partout je me suis persuadé que plus un pays est envahi par la finance, par l'industrie, par tout le matériel des civilisations étrangères, plus il se dresse contre l'envahisseur dans un effort frénétique de résistance, qui aboutit quelquefois à la xénophobie la plus farouche. Oui, ils prendront nos chemins de fer, nos avions et nos canons, ils se vêtiront de nos étoffes, se régaleront de toutes nos camelotes, useront de nos dispensaires, de nos Universités et de nos bibliothèques, mais ils nous refuseront impitoyablement leurs âmes : ils s'enfonceront plus que jamais dans leurs façons de penser et de sentir, qui sont à l'antipode des nôtres. Spontanément, par instinct de défense et de conservation, ils font ce que Barrès, à force de méditations et de raisonnements, en arrive à proclamer salutaire et vital pour l'individu : malgré tout, rester fidèle à l'âme de la race, s'appuyer sur le long effort capitalisé par elle au cours des siècles, utiliser pour notre profit intellectuel ou sentimental, matériel aussi, toutes les fatalités qui pèsent sur nous, tant du fait de l'hérédité que du fait de notre milieu...

Barrès, peintre des beautés locales.

Amour et sévérité.

Messieurs, j'ai hâte d'être complètement d'accord avec Barrès. Pour cela, je n'ai qu'à le suivre dans notre commune patrie et à sentir mes réactions s'harmoniser avec les siennes. Redisons-le encore : le meilleur, le plus profond, le plus solide de son œuvre, il l'a dû à sa Lorraine natale. C'est la récompense du grand amour qu'il lui avait voué.

Il l'a aimé jusque dans ses aspects les plus ingrats, jusque dans ses mottes de terre, comme le paysan qui soupèse dans sa main la bonne glèbe de son champ. Il l'a aimé jusque dans ses défauts, et, en véritable amoureux, il ne s'est pas privé de lui dire ses vérités. On peut même juger qu'il a été, sur certains points, un peu sévère pour elle, un peu chiche d'éloges. Il a noté avec chagrin sa tristesse et son aigreur. « L'aigre Lorraine » est une formule que nous devons à Barrès. Moi-même, influencé par son exemple, mais dominé surtout par certains souvenirs d'enfance qui ont ébranlé profondément ma sensibilité, j'ai écrit quelque part : « La Lorraine est un grand pays triste », et j'ai affirmé, pour être fidèle à la formule barrésienne, que le fruit symbolique de notre pays, ce n'est pas la douce et fine mirabelle, mais la groseille acide de nos jardins. Je renie solennellement tous ces blasphèmes. La Lorraine n'est pas plus triste que n'importe quel pays privé de soleil. Pour me rendre à cette évidence, je n'ai qu'à évoquer le sordide et affligeant spectacle d'Alger sous la pluie. Mais, au moindre rayon, quelle magnificence sur ces grands plateaux démeublés comme des étendues désertiques, quelle profondeur d'horizons, quelle grandeur et quelle sévérité toutes classiques des lignes! La forêt lorraine, célébrée autrefois par Theuriet avec une ferveur et une naïveté touchantes, en des pages trop oubliées aujourd'hui, la forêt lorraine, par la vigueur de ses sèves, la splendeur et la hauteur de ses frondaisons

est un autre aspect de notre pays. A côté de ces beautés de haut style, des paysages modestes et charmants ; les petites vallées sinueuses, aux cours d'eau poissonneux, encaissés entre des pentes bocagères, où foisonnent les cornouillers et les prunelliers sauvages. Ou bien encore les régions mélancoliques des étangs environnés de grands bois, comme ceux d'Amel et du Haut-Fourneau dans le pays montmédien, ceux de Lindre et de Gondrexange en Haute-Lorraine...

Barrès, « en bon Lorrain », a peur d'exagérer le pittoresque de son pays.

Barrès, tout comme un autre, a vivement senti ces différentes sortes de pittoresques, et même les plus humbles de ces beautés, mais avec une peine secrète à s'en contenter, un désir d'y ajouter on ne sait quoi de plus éclatant. Il a besoin d'évoquer Virgile à Dieulouard et à Marbache. Il s'en désole : « Nul poète, dit-il, d'un vers immortel ne releva ces lieux. Leurs grâces sont consommées sur place par les Nancéens du dimanche. D'un mot heureux, le jeune homme de Mantoue a porté sur l'univers le frémissement du lac de Garde, égal aux flots de la mer. Des chansons populaires nous firent croire qu'à Triana près de Séville, à la Giudecca de Venise, que n'ombrage même pas une treille, s'étendaient des jardins divins. On est simple, simple en Lorraine. On craint si fort de surfaire, de s'en faire accroire, qu'on apprécie mal ce qu'on possède. Qui voudra interpréter en beautés ces jolis endroits d'une douceur un peu atone ? »

Ainsi, Barrès, en bon Lorrain, qui a toujours peur d'exagérer, n'ose pas trop élever la voix pour célébrer les aspects pittoresques de son pays. Mais il faut bien le dire, il n'y a pas seulement dans cette retenue une méfiance innée de l'exagération, c'est aussi la conviction à demi inconsciente, survivance inextirpable du romantisme, qu'il n'y a de beaux paysages qu'en Espagne, en Italie ou en Orient. Et de même encore, en matière d'architecture et d'art, il subit toujours, du moins à l'époque de ses débuts, cet autre préjugé romantique que, seuls, les monuments de la Renaissance et du moyen âge valent la peine d'un coup d'œil.

Ce n'est que plus tard, dans *Colette Baudoche*, qu'il rendra pleinement justice à ce beau décor architectural qu'est l'ensemble de la place Stanislas et de la place de la Carrière, à Nancy. Tout d'abord, il ne voit dans le palais de Versailles qu'un « bon professeur de goût » !... Versailles, qui est le goût lui-même, le goût français et je dirai même la beauté française dans ce qu'elle a de plus épuré, de plus grandiose et de plus charmant ! La cathédrale de Metz, qui est pourtant du meilleur gothique français, semble d'abord le laisser assez indifférent : il passe, en lui décernant la simple épithète de « vénérable » — et, pour lui, Metz elle-même n'est qu'une « ville de troisième ordre ». Pour le coup le vieux Messin que je suis proteste, au nom de son admiration pour l'impériale cité de Metz — cette antique métropole à la physionomie si originale, si vigoureusement caractérisée, qui possède un si curieux ensemble de monuments de toutes les époques, — et enfin pour notre chère cathédrale, qui n'est pas seulement un lieu de souvenirs patriotiques, mais, après la pléiade des sept grandes cathédrales françaises — lesquelles sont hors rang, — une des toutes premières de France par la grandeur de son style et l'harmonie de ses proportions, l'élévation extraordinaire de ses voûtes, l'audace de ses percées, la splendeur de ses verrières. La cathédrale de Bossuet, de Lacordaire, de Mgr Dupont des Loges, vaut qu'on fasse un détour, ne fût-ce que pour admirer ses murs.

« La Colline inspirée ».

Oui, vraiment, Barrès s'est montré trop modeste pour nos beautés locales. Par exemple, s'il y a un site lorrain pour lequel il n'a pas eu peur de donner de la voix, c'est celui de Sion-Vaudémont, cette butte semi-circulaire qu'il a appelée « la Colline inspirée ». Personne n'a senti comme lui le grand symbole national qu'est, pour nous Lorrains, cet antique sanctuaire. Il a su trouver, pour en parler, des paroles de tendresse et de filiale gratitude, avec tout un emportement de lyrisme magnifique. Il l'a immortalisé à tout jamais, autant qu'un homme peut promettre l'immortalité à sa pensée ou à ses émotions. Et pourtant, cette fois encore, par parti pris, ou peut-être par une inconcevable timidité, il n'a pas voulu vanter cet étonnant paysage. « Je ne m'embarrasse point, dit-il, de savoir ce que vaut un tel paysage pour un amateur étranger... » Mais, au moins, pour un Lorrain, est-il indifférent de lui faire sentir la beauté de ce lieu sacré ? J'avoue qu'après avoir lu toutes les pages que Barrès lui a dédiées, si j'avais pris de la Colline inspirée une idée très élevée comme symbole national, j'en avais une idée plutôt chétive comme figure tangible et visible de mon pays. Or, cette butte a beau être médiocre en elle-même, la vue qu'on découvre de la pointe extrême de son éperon est une des plus splendides qu'on puisse admirer n'importe où. Sur ce haut belvédère lorrain, où l'on embrasse des étendues immenses peuplées des souvenirs les plus tragiques et où la vue ne s'arrête qu'à la crête des Vosges, on est étonné et transporté. Barrès, qui est né à Charmes-sur-Moselle, à quelques lieues de là, avait en quelque sorte dans son héritage la colline de Sion. Il y a de quoi être fier. Quand du terre-plein de la basilique on a contemplé cet extraordinaire horizon, on peut aller hardiment regarder la plaine de Sparte ou la roche de Tolède.

Barrès et les « beautés morales » de la Lorraine.

Mais je me hâte de reconnaître que Barrès avait ses raisons — et des raisons excellentes — pour laisser à l'arrière-plan de ses préoccupations la figure matérielle de notre pays. Confessons-le : toutes ces beautés locales, — j'excepte la Colline inspirée et les autres hauts-lieux de Lorraine : la colline d'Hattonchâtel, la côte de Saint-Michel, près de Verdun — ou encore nos grands plateaux à l'aspect désertique, — ces beautés n'ont rien d'extraordinaire : elles sont, si l'on peut dire, à hauteur d'appui. Elles ont leur équivalent dans toute la France. Un Theuriet, un poète ou un romancier de province, suffira pour les célébrer. Un Barrès a d'autres emplois. Que pèse, d'ailleurs, cette petite poésie descriptive devant la poésie et les beautés morales de notre terroir ? C'est cela, d'abord, qui vaut la peine d'être dit, surtout lorsque ces vertus, ces qualités d'âme, ont une importance de premier ordre pour la France entière. Et ainsi il a donné de la Lorraine l'image morale la plus pénétrante et, pour reprendre un mot qu'il affectionnait, la plus pathétique qu'on eût encore tentée. La position qu'il prenait tout de suite était très neuve littérairement. Et très courageuse, très noble, très nouvelle aussi, la façon dont il envisageait le problème alsacien-lorrain et les questions qui s'y rattachent.

Le patriotisme lorrain.

Pour prendre cette attitude et trouver cette formule neuve du patriotisme lorrain, il fallait d'abord aimer la Lorraine comme il l'aimait. Nulle part, ce grand amour ne s'est exprimé comme dans les pages qu'il a consacrées à la vallée de la Moselle. Ces pages, qui forment tout un chapitre de *L'Appel au Soldat*, sont parmi les plus belles, les plus classiques de notre langue. Par leur lyrisme contenu, leur ferveur quasi religieuse, leur mouvement et leur jeu de strophes alternées, c'est un véritable poème, le poème de la descente du fleuve, auquel je ne vois rien de comparable chez nous, sinon le *Poème du Rhône* de Mistral. Au fond, c'est le chant du deuil national. En un tel sujet, ainsi conçu, pas ombre de déclamation. Ce deuil est discret et voilé, il n'en est que plus poignant. Pas de recherche descriptive non plus, en des pages qui veulent être pourtant une image des lieux ! A peine çà et là un trait pittoresque ou plutôt une caractéristique précise. En revanche, beaucoup d'histoire et de psychologie historique, toute un évocation du passé destinée à éclairer le présent, enfin, sur ce sol, qui n'est qu'un cimetière et un champ de bataille, des devoirs partout écrits. D'un bout à l'autre, les deux voyageurs imaginés par Barrès et qui sont, en réalité, les deux moitiés de son âme ne sont occupés que de ces devoirs. Pour les considérer, ils négligent de regarder le visage des lieux et des villes. Ces lieux et ces villes ne sont pour eux que des symboles de l'humiliation française et du relèvement nécessaire. A Metz, ce qu'ils voient uniquement, alors, c'est la captive... Mais je laisse parler Barrès, qui a dit tout cela comme personne. Ses deux voyageurs, en arrivant à Metz, sont frappés par la physionomie des jeunes Messines, par un type particulier de douceur féminine, qu'ils retrouvaient dans la physionomie d'ensemble de la ville. « Sa vaillance, dit-il, son infortune, son cœur gonflé les enivraient d'une poésie qu'ils n'auraient pu lui exprimer que les deux genoux à terre et lui baisant la main. C'est, pensaient-ils, l'Iphigénie de France, dévouée avec le consentement de la patrie quand les hommes de 1870 furent perdus de misère, sanglants, mal vêtus sous le froid, et qu'eux-mêmes, les Chanzy, les Ducrot, les Faidherbe, les Bourbaki, les Charette, les Jaurès, les Jauréguiberry, renoncèrent. Toi et ta sœur magnifique, Strasbourg, vous êtes les préférées. Un jour viendra que, parmi les vignes ruinées, sur les chemins défoncés et dans les décombres, nous irons vous demander pardon et vous rebâtir d'or et de marbre. Ah ! les fêtes alors, l'immense pèlerinage national, toute la France accourant pour toucher les fers de la captive !... »

Le nid familial de Barrès : Charmes-sur-Moselle.

De quelle main délicate Barrès a touché à ces blessures anciennes de la petite et de la grande patrie ! Même retenue, même pudeur, lorsqu'il nous a parlé de son nid familial, de sa petite ville natale de Charmes-sur-Moselle, à qui il a donné un renom égal à sa propre gloire. Il ne nous en a rien dit qui ne se fonde en quelque sorte dans sa conception générale de la Lorraine et de la communauté française. Le pont de Charmes lui-même, ce pont auquel il a conféré un prestige encore inconnu dans nos modestes contrées, n'est, pour lui, qu'un point de vue idéologique, l'angle sous lequel il envisage certains problèmes d'ordre national, littéraire ou philosophique. J'ai voulu voir le pont de Charmes et la maison bourgeoise où est né l'un des plus grands parmi nos compatriotes. Eh bien, Charmes, comme j'aurais dû m'y attendre, m'a charmé, et son pont m'a paru à la hauteur de sa célébrité ! Cette fois encore, Barrès est resté volontairement au-dessous de la réalité. Il a voulu nous ménager le plaisir de la découverte et la joie de lui dire : « Barrès, votre berceau est digne de votre génie ! Vous n'avez pas voulu louer votre petite patrie, comme si vous aviez peur de vous louer vous-même ! Mais nous comprenons maintenant pourquoi vous l'avez tant aimé !... » La vallée de la Moselle a là une ampleur d'horizons, une suavité de contours et, avec ses prairies, ses massifs de grands arbres, une douceur de teintes et un air de campagne bucolique, qui évoque invinciblement certains paysages de Claude le Lorrain. Très probablement, le petit Barrès, du haut du pont, a dû prendre, ici, ses premières idées de grandeur. Et je ne serais point surpris si ses premières idées de magnificence lui étaient venues de la place de Charmes, où l'on voit un jet d'eau assez fastueux, comme il ne s'en trouve point, d'habitude, dans un simple chef-lieu de canton. Or, on s'en souvient, le jet d'eau est un des symboles familiers de l'imagination de Barrès. De même, une de ses fleurs favorites, le magnolia : ce n'est point dans les jardins de Grenade ou des îles Borromées qu'il l'a rencontré pour la première fois, c'est à Charmes-sur-Moselle, dans le jardin de son grand-père, où l'on m'a montré un vieux magnolia, qui, sans doute, a dû ravir ses yeux d'enfant. Ce jardin familial baigne dans un canal dérivé de la Moselle. Et c'est là un des agréments de Charmes : ces jardins ou ces maisons sur l'eau, avec leurs terrasses tapissées de houblons ou de vignes vierges, leurs lavoirs au bord de la rivière encaissée entre des murs de vieux logis, des rangées de saules ou de tilleuls ; cela donne à la petite ville lorraine, outre son cachet local, une physionomie déjà alsacienne, une bonhomie, une intimité, avec un petit air de distinction très spéciale. Pour moi, je ne m'imaginais pas autrement le berceau de celui qui a chanté Strasbourg et notre Lorraine, et à qui nulle beauté romantique ou classique n'est restée étrangère.

Les Lorrains et le « sens de l'ennemi ».

Comme la Lorraine tout entière, Charmes est donc pour Barrès surtout une image morale. C'est notre caractère, notre psychologie, qui l'intéressent d'abord. Outre nos qualités de sérieux, de pondération, notre réalisme si positif, qui n'a d'égal que la profondeur de notre spiritualisme, il a mis en lumière notre méfiance innée, notre crainte devant l'avenir, crainte justifiée, hélas ! par des siècles de mauvais traitements, de dévastations et de carnages. Surtout, il a fait ressortir et il a expliqué notre sens de l'ennemi. C'est là un sentiment que l'on ne peut éprouver pleinement que dans les pays frontières, les frontières où l'on s'est beaucoup battu et où l'on est perpétuellement menacé. Nous autres, Lorrains, nous l'avons au suprême degré — et je crois qu'il n'est pas besoin de dire pourquoi. Sentir l'ennemi à deux pas de chez nous, ou le voir installé sur notre sol, avec tout un bagage d'idées et de projets qui sont la mort de nos plus chères traditions, voilà le supplice auquel nous sommes condamnés depuis des siècles et ce à quoi nous ne nous résignons point. Et ainsi il n'est jamais, pour nous, de fête complète, de joie sans arrière-pensée. Cette appréhension du péril toujours suspendu au-dessus de nos têtes suffit pour jeter une ombre sur tous nos plaisirs. Nous dresser contre l'ennemi, nous préparer à la résistance, c'est notre geste le plus instincti

ette disposition d'âme n'est pas inhérente à notre ol : le Lorrain transplanté l'emporte partout avec ui. Lorsque les hasards d'une carrière, autant que les inclinations personnelles, m'entraînèrent en lgérie, j'ai réagi, en ce milieu si différent de mon ays natal, exactement de la même façon que Barrès en Lorraine ; ce que j'y ai vu, c'est beaucoup moins la splendeur ou l'étrangeté du décor, ou es futilités de la couleur locale, que la mêlée des aces et la menace d'un ennemi qui ne désarme qu'en pparence. Et, de même que Barrès, en Alsace et n Lorraine annexées, en Sarre et en Rhénanie, ce que j'ai cherché instinctivement et tout de suite ans cette Afrique islamisée, ce sont les survivances l'une civilisation qui est la nôtre — nos titres de noblesse et de premiers occupants.

« Penchant bien connu » des Lorrains « à la gouaillerie ».

Ayant, à un si haut degré, ce sens de l'ennemi et cette méfiance héréditaire, nous manquons souvent de spontanéité, nous nous surveillons sans cesse, nous tenons nos émotions en bride, par pudeur de nous trahir devant des âmes hostiles ou indifférentes. Nous avons peur d'être dupes. Et ainsi nous croyons difficilement au bonheur. Tout ce qui brille, tout ce qui s'élève tant soit peu au-dessus du niveau commun nous est suspect. Nous flairons toujours le piège ou le mensonge. De là une tendance à tourner en ridicule ce qui nous dépasse, notre penchant bien connu à la gouaillerie : « Nous rapetissons, dit Barrès, ce que nous touchons... » Certes, ce n'est pas lui qu'on peut accuser d'avoir rapetissé les grands sujets auxquels il a touché. Et cependant, il est bien Lorrain, lui aussi, par cette crainte d'en trop dire et par cette abus de l'ironie, si sensible dans ses premiers livres. La bonne gouaillerie du terroir elle-même se conciliait fort bien avec son habituel souci d'élégance. Je ne crois pas avoir eu, dans toute ma vie, plus de trois ou quatre conversations avec Barrès. Chacune d'elles m'a laissé le souvenir d'un terrible railleur, voire du rude gouailleur lorrain qu'il savait être à l'occasion. Une fois, je me souviens, j'étais chez lui en visiteur académique, et — j'en suis sûr, Messieurs, vous excuserez tous cette faiblesse chez un candidat — je crus lui faire ma cour en déplorant l'extrême modestie de ce vieux logis de l'Institut, vraiment trop inégal, protestai-je, à la grandeur des génies qui l'habitent...

« Vous trouvez ? fit Barrès. Moi, je trouve que, pour des employés comme nous, à douze cents francs par an, c'est bien tout ce qu'il faut ! »

Depuis, ayant réfléchi sur cette petite histoire, j'estime que, tous les deux, nous nous comportâmes, cette fois-là, en parfaits Lorrains : moi, en raillant un local où, somme toute, j'avais l'ambition de m'asseoir, et Barrès en se moquant à la fois du railleur et du raillé.

Sensibilité lorraine. « Fond douloureux. »

Cette gouaillerie un peu rude cache, souvent, une sensibilité délicate et trop facilement effarouchée, tout un fond douloureux qui n'ose pas s'exprimer : de là cette perpétuelle réticence, qui a fait croire à la duplicité lorraine. Il y a des choses que nous n'osons pas dire, parce qu'elles sont également pénibles pour nous et pour notre interlocuteur, surtout s'il est de France ou d'Allemagne. Barrès a admirablement confessé toutes ces particularités de l'âme lorraine, et il a très subtilement démêlé toutes ces nuances qui composent notre caractère.

Croyance de Barrès en la « nation lorraine ».
Culte de son passé et de ses gloires.

Tel qu'il est, ce caractère fournissait encore de nouvelles raisons à son amour pour la terre qui l'a produit. En lui, s'est manifesté et révélé le génie de notre sol. Barrès avait le respect de ce génie, comme il avait le culte de notre passé et de toutes nos gloires. La « nation lorraine » n'était pas un vain mot pour lui : il y croyait de toute son âme. A Charmes, dans son cabinet de travail, j'ai pu contempler, pour la première fois, le drapeau de notre pays, l'étendard jaune et rouge, parsemé d'alérions, qui ressemble si fort au drapeau espagnol et à celui du Saint-Empire. Avec les portraits de famille accrochés au mur, ce drapeau lorrain, qui décorait tout un panneau, formait pour l'illustre écrivain comme un sanctuaire intime. Non moins que l'étendard de nos ducs, le souvenir de ces anciens maîtres du pays lui était cher. Barrès se rappelait avec gratitude qu'ils administrèrent paternellement leur duché, et qu'à de certaines époques ils donnèrent à la Lorraine un réel prestige — prestige militaire, prestige artistique aussi.

Il y avait, en tout cas, chez nos ducs, comme dans notre élite, un sentiment que Barrès a fortement caractérisé : la volonté de puissance et de grandeur. Mais, d'après lui, c'est une volonté contrariée et qui, finalement, a abouti à un échec : grave affaire pour l'admirateur de Napoléon ! Le premier point, à ses yeux, c'est de réussir... Pourtant ! avons-nous si mal réussi ? Je vois bien qu'avec les Guises notre maison ducale a laissé échapper la couronne de France. Mais, un siècle et demi plus tard, elle arrivait à l'Empire avec le duc François. Il est vrai que Barrès voit dans cet avènement l'effondrement complet de la nationalité lorraine. En pouvait-il être autrement ? La réussite lorraine n'est pas là, dans le triomphe des ambitions d'une famille féodale. Peut-on dire qu'un pays n'a pas réussi quand il a produit une lignée ininterrompue de grands chefs militaires et politiques, d'hommes d'Etat et d'organisateurs, comme les Mangin, les Lyautey, les Poincaré, pour ne nommer que les plus proches de nous. Avec cela, des artistes comme un Ligier-Richier, un Callot, un Claude Gelée, ce dernier surtout véritablement hors de pair, ce Lorrain qui a passé presque toute sa vie à Rome, qui, comme Barrès et quelques autres de notre terroir, a subi la fascination des pays de lumière et qui a su mêler à l'habileté technique d'un Italien une sensibilité exquise, une finesse et une distinction d'âme qui ne sont que de chez nous. Et enfin, laquelle de nos provinces peut se glorifier d'avoir produit un génie supérieur à celui d'un Victor Hugo, fils d'un soldat lorrain et petit-fils d'un menuisier de Nancy ? Un nom pareil emporte tout. Et, parmi nos contemporains immédiats, quand on peut revendiquer comme siens un François de Curel et un Maurice Barrès, il me semble que l'on a le droit d'être fiers. La Lorraine ne nous eût-elle donné que le seul Barrès, on ne pourrait pas dire que, littérairement du moins, elle n'a pas réussi...

La Lorraine et la France. Barrès et la France.

« Volonté de puissance et de grandeur. »

Le pays qui a procuré une telle gloire à la France — qui, surtout, a tant souffert pour elle et à cause d'elle — est assurément bien français. Je n'apprendrai rien à personne en rappelant que la Lorraine, comme sans doute la plupart de nos autres pro-

vinces, n'est pas venue d'elle-même à la France : l'honneur d'être Français a toujours coûté très cher. Et c'est pourquoi la France, œuvre de la monarchie, a été faite, on peut le dire, malgré les Français. Mais, une fois entrée dans la communauté nationale, la Lorraine lui a non seulement donné ses fils, comme le reste de la nation, mais elle a livré son sol cent fois dévasté par les guerres françaises, elle a servi de rançon à la mère patrie, et, néanmoins, elle lui a gardé son cœur. En échange de tant de sacrifices, elle réclame la satisfaction et la garantie de pouvoir être fière de la France. Cette volonté de puissance et de grandeur que Barrès constatait chez nos ducs et dans notre élite, nous en déléguons l'office à la France : nulle vaine gloire, nul impérialisme dans cette sommation que nous adressons à notre patrie, mais seulement l'élémentaire instinct de conservation, le souci de la sécurité et de la prospérité françaises. Les autres provinces ne peuvent pas sentir cela de la même façon que nous. Nous autres, Lorrains, nous sommes mieux placés que quiconque pour surveiller les agissements et les complots de l'ennemi, pour connaître sa force, son accroissement continuel, pour comparer son effort à celui des nôtres. D'où vient qu'à de certains moments, pris d'angoisse, nous crions aux Français : « Triomphez, ou nous périssons ! » Il ne nous suffit pas d'être Français, nous voulons que la France soit forte pour nous défendre et pour se défendre elle-même, et — cela n'a jamais fait de mal à personne — nous voulons qu'elle soit glorieuse !...

Barrès et la politique franco-allemande.

Messieurs, ce sera l'honneur impérissable de Maurice Barrès de s'être fait l'apôtre de ces idées et de ces sentiments, qui sont le fond même de l'âme lorraine. Sans se lasser, pendant toute sa vie, on peut le dire, il les a rappelés à la France oublieuse ou follement imprévoyante. En 1900, en pleine Exposition universelle, il s'élevait avec indignation contre la vaine idéologie qui sévissait alors dans les journaux comme dans les discours officiels, et qui tendait à nous représenter comme un triomphe cette kermesse offerte aux badauds du monde entier. Il bafouait ces gouvernants qui, dit-il, « veulent faire croire à des vaincus que donner des fêtes à l'Europe, c'est de la gloire. La plus belle au bal ! Voilà le misérable idéal qu'ils composent à la nation ! »

Combien ce Lorrain avait raison ! Du point de vue national, ces succès-là ne sont rien — et même d'autres succès d'un caractère plus pratique ou plus élevé. Qu'importe que nous étendions notre domaine colonial, ou que nous soyons les premiers littérateurs, les premiers artistes du monde, si nous ne sommes pas les maîtres chez nous ! Et comment l'être avec une frontière ouverte à l'envahisseur ? Ainsi Barrès, inlassablement, ramenait notre attention vers l'Alsace et la Lorraine annexées, vers notre éternel champ de bataille... « Secrète ou déclarée — écrit-il dans *L'Appel au Soldat*, — cette bataille, si haut que l'on remonte dans les siècles, ne fait point trêve. Elles ne sont pas près de désarmer les deux forces ethniques qui s'affrontent ici, à perte de vue historique, sur une ligne d'intersection que tous leurs efforts n'ont jamais déplacée plus sensiblement que la corde de l'arc où tire un sagittaire... » Il dit cela, il constate virilement ce triste état de choses, mais, au fond, avec une douleur secrète. Car enfin, cette guerre éternelle, c'est l'écrasement de sa Lorraine, c'est l'épuisement des deux nations en lutte, et de songer qu'une de ces nations lui est si chère, c'est de quoi troubler et déchirer affreusement sa con[science]. Faut-il donc croire que nous sommes co[n]damnés à cette lutte sans trêve, qu'il faut nous résigner jusqu'à l'anéantissement ? Ah ! de tou[te] son âme, Barrès voudrait écarter cet horrible cauch[e]mar ! « Notre sol, dit-il dans le même passag[e], comme un tableau de mathématiques est couvert [de] formules que les ingénieurs des deux nations s'o[p]posent et, sans s'occuper d'éprouver immédiateme[nt] les valeurs françaises et allemandes, *sans ten[ir] compte du coefficient moral qu'apporterait au bén[é]fice de l'un ou de l'autre pays telle circonstanc[e]*, ils dressent le système des opérations à faire, au bo[ut] desquelles ressort nécessairement où est l'énergie plus puissante... » Que veut-il insinuer par ces parol[es] couvertes ? Si je l'entends bien, il veut dire que [la] force matérielle n'est pas tout et que, telle circo[n]stance étant donnée, des forces morales imprévu[es] venant à faire explosion, la balance pourrait êt[re] changée et les calculs des hommes de science rédu[its] à néant. Et c'est, en effet, ce qui est arrivé en 1914 : des forces qui échappent à toutes les prévisions com[me] à toutes les appréciations positives sont entrées [en] jeu — et ç'a été la situation brusquement retourn[ée] à notre bénéfice. Alors, si le plus fort n'est pas s[ûr] de sa force, si des conquêtes en apparence définitiv[es] peuvent toujours être remises en question, les de[ux] ennemis vont-ils s'épuiser ainsi, indéfiniment, [en] triomphes éphémères ? Je ne voudrais pas déform[er] la pensée de Barrès : je ne sais s'il s'est posé ce[tte] question. Mais la constatation, faite par lui, de [cet] absurde et lamentable état de choses nous achemi[ne] vers un vœu qui, depuis des siècles, est celui de no[tre] Lorraine : une suspension de tant d'horreurs et d'i[nu]tiles destructions, une composition durable entre [les] deux ennemis millénaires. Mais, pour composer, [il] faut être forts : le négociateur qui n'apporte que [sa] faconde ou ses larmes est vaincu d'avance. Ce[la], c'est une des convictions élémentaires dont Bar[rès] était le plus profondément pénétré.

En somme, ce qu'il veut, c'est sauver le plus p[os]sible de l'âme lorraine — sauver une petite civili[sa]tion locale, qui est une part non méprisable de [la] civilisation française et occidentale. Ce Lorrain e[st], en définitive, un grand Occidental, qui n'a cessé [de] dénoncer, avec la plus énergique clairvoyance, [la] contagion de ce qu'il a appelé « les pestes d'Asie ». Par la Lorraine et par la France, il est arrivé à [la] conscience d'une humanité supérieure. Du haut [du] pont de Charmes, il a pris une vue sur l'unive[rs], en même temps qu'il prenait conscience de lui-mêm[e], de ses aspirations, de ses fatalités et de ses limites.

Barrès et la Grande Guerre.

Et c'est pourquoi ce bon Lorrain a été, l'he[ure] venue, un si admirable Français. Au moment [de] l'affreuse tourmente de 1914, ce qu'il enseign[ait] depuis si longtemps s'est intégré tout d'un coup [à la] conscience nationale. Comme lui, la France ent[ière] a été convaincue qu'elle défendait contre l'enva[his]seur non pas seulement sa terre et ses morts, m[ais] avec la langue de ses penseurs et de ses écrivains, [une] des parts les plus hautes de l'héritage humain. Ba[rrès] a pu voir ses idées faites chair marcher à la défe[nse] de la patrie. Et dans le même moment, cet hom[me] fatigué par une lutte déjà longue, angoissé dans [son] cœur paternel, qui, avec des milliers d'autres, a[vait] accepté résolument le sacrifice, cet homme mob[ilisa] instantanément toutes ses énergies et, pendant [des] années, lourdes comme des siècles, assuma la tâ[che] écrasante d'être l'animateur de la résistance : ç'a [été]

le service suprême de celui qui n'aspirait qu'à « servir ». Ainsi la France a contracté envers Barrès une dette qu'elle ne lui a pas encore assez payée par la cérémonie funèbre de Notre-Dame, qui fut pourtant une véritable apothéose : il faut que sur la colline de Sion un monument digne de lui perpétue le souvenir de ce grand serviteur de la France et de la civilisation.

Autres aspects du génie de Barrès.

L' « Oriental ». L' « Espagnol ».

Messieurs, si grand que soit le Lorrain en Barrès, il n'épuise pas, tant sans faut, toute l'idée que nous devons nous faire de son génie. Cet ennemi de l'asiatisme est aussi un Oriental, mais un Oriental d'imagination et de sensibilité, qui ne veut pas voir l'Orient réel, qui s'en détournerait même avec dédain, pour qui l'Orient n'est que le jardin secret de son âme, un lieu plein de jets d'eau et de cassolettes, de bayadères qui dansent, « les reins et les jambes enveloppés de soies où tremblent des mouchetures d'or », — enfin le refuge de ses rêves et le confident de ses aveux les plus intimes. Il est aussi un Espagnol épris d'aridité brûlante, d'énergie et de passion. Il nous a dit tout cela en des pages immortelles. Mais peut-être n'a-t-il pas bien su lui-même la raison cachée du charme qui l'attirait vers l'Espagne : c'est, je crois, que nul peuple occidental n'est resté, depuis des siècles, plus identique à lui-même, plus intact et plus intégral, plus fidèle à sa terre et à ses morts : et ainsi l'Espagne, dont il n'admettait pas plus que moi, j'en suis sûr, la prétendue décadence, l'Espagne lui fournissait un merveilleux témoignage à l'appui de ses théories.

Angoisse de Barrès à la pensée de la mort. « Soif inapaisable d'immortalité. »

Enfin, à côté de tous ces personnages, il y a encore, en Barrès, comme en nous tous, un pauvre homme contracté d'angoisse à la pensée qu'il doit mourir. Avec Loti, il est certainement celui de tous nos écrivains qui a exprimé de la façon la plus poignante cette détresse de l'être périssable en face d'un monde plus durable que lui. Il a essayé de se résigner, lui aussi, à cette nécessité, admise par lui, de sa destruction complète et définitive. Il s'en est proposé de belles raisons : se soumettre aux mêmes fatalités que les ancêtres, les continuer en soi et en ses descendants, s'agréger par la force de sa pensée, par la puissance de son lyrisme, à on ne sait quelle Perfection, réalisée on ne sait où, — être la fusée qui, avant de retomber en flammèches et en débris obscurs, épanouit son cœur enflammé dans les profondeurs de la nuit, être le rossignol qui semble vouloir vaincre la nature par la beauté inextinguible de son chant et par la frénésie de son désir ! L'aura-t-il assez développé, cet « éternel motif de la mort par excès d'amour de la vie » ! Jusqu'à quel point ce lyrique sans espérance avait-il réussi à se convaincre qu'il n'était qu'un rossignol éperdu d'amour et de musique, ou une fusée splendide autant qu'éphémère ? Je n'ose pas le lui demander à lui-même. Eh ! que m'importent, à moi, les ancêtres, ou cette minute d'exaltation passagère ! Je suis, en ce moment, toute la conscience du monde. Mes ancêtres n'existent qu'en moi et par moi : je ne connais que cet instant divin que je vis ! Que me font les triomphes ou les paradis futurs promis à ma descendance, et dont je ne jouirai pas ! Si je meurs et s'il n'y a plus rien, c'est un désastre irréparable ! C'est l'univers qui s'écroule ! C'est une absurdité et une injustice sans nom, à quoi je refuse mon consentement. Je crois bien que Barrès, à de certains moments du moins, n'était pas très éloigné de penser ainsi. Si j'écoute les confidences de ses proches et de ceux qui l'ont le mieux connu, il ne se résignait point à la destruction. Il avait une soif inapaisable d'immortalité ! Autrement, pourquoi cet attachement, plus fort que tout, aux doctrines qui la promettent ? Pourquoi ce pèlerinage en Terre Sainte, cette enquête aux Pays du Levant, qui n'est pas seulement un hommage rendu au dévouement de nos missionnaires ? Et pourquoi, jusqu'au dernier moment, a-t-il tenu à répéter : « Je suis du Christ » ? La fidélité à la coutume des ancêtres ne réclamait pas une adhésion aussi formelle.

Pour moi, je veux lire l'expression suprême de sa pensée et de sa foi — une pensée encore troublée sans doute, une foi toujours hésitante dans ses formules, — je veux lire cette expression, cette confession dernière, à travers les lignes de la dédicace qu'il écrivit sur la première page de *La Colline inspirée*, avant de déposer ce livre, le plus cher à son cœur, dans le trésor de notre vieux sanctuaire lorrain :

« Aujourd'hui, où nous fêtons la réunion victorieuse et définitive des deux Lorraines de 1871, je dépose ce livre dans le trésor de Notre-Dame de Sion,

» Pour reconnaître le plaisir qu'à toutes les époques de ma vie j'ai trouvé sur la Sainte Colline ;

» Comme hommage de piété filiale envers la haute Protectrice immémoriale de notre petite nation ;

» Et dans le désir trop humain de lier ce qui doit périr à ce qui ne périra jamais. »

RÉPONSE
de M. Jules Cambon

Éloge de Maurice Barrès

Une « âme-frontière » partagée entre la « clarté latine » et la « chaotique pensée germanique ».

J'ai souvent pensé, Monsieur, quand j'admirais dans les galeries du Louvre les œuvres de votre compatriote Claude Gelée, qu'elles nous révélaient un des secrets de l'âme lorraine. Ce grand artiste aimait à représenter dans ses paysages héroïques le commencement ou la fin du jour, l'éclat soudain du soleil à son lever ou la majesté paisible du crépuscule. Il est le peintre des combats de la lumière et de l'ombre. — Ainsi du poète qu'était M. Maurice Barrès : il a senti dans son cœur l'éternel conflit de la clarté latine et de la puissante mais chaotique pensée germanique. Sur le plateau de Vaudémont, soufflent incessamment les vents qui viennent de l'Atlantique au travers de la France et ceux qui accourent de l'Allemagne, et, par delà l'Allemagne, de la lointaine Asie. Maurice Barrès les entendit gémir dans les tilleuls qui couronnent la Colline inspirée. La montagne de Sion fut pour lui une terre de trouble et d'exaltation. Il jouissait de la solitude de son esprit : il en souffrait aussi. Il disait qu'on ne chasse pas Tristan et Yseult s'ils mirent une fois

leur poison dans nos veines, et, comme l'a écrit notre éminent confrère M. Paul Bourget, il gardait un souci presque douloureux de l'indépendance de son moi, mais, en même temps, il écoutait la voix de la France qui lui donnait le sens de l'universel. Il comprenait que si nous refusons toute contrainte pour suivre nos propres impulsions, nous éprouverons plus d'hostilités que d'amitiés, et il avait soif d'amitié. Il ne voulait pas se laisser dominer par le tumulte de la vie. Il sentait et il professait que pour en triompher il fallait régler la culture de nos sentiments. C'est ainsi que l'ennemi des lois devint le directeur spirituel d'une partie de la jeunesse, à laquelle il enseignait l'amour du passé, l'acceptation d'une discipline, le désir de vouloir et de réaliser.

Voilà comment je m'explique ce qu'il y avait d'énigmatique dans la figure de Maurice Barrès. Il semble que ces âmes-frontières reçoivent de la lumière du côté auquel elles s'opposent. Cette opposition même éclaire à mes yeux toute l'œuvre de Barrès. Là où nous eussions été tentés de voir une contradiction, ne nous apparaît plus que le développement d'une pensée qui a pris contact avec la réalité. Sur le plateau de Vaudémont, Barrès a eu conscience des nécessités de la vie nationale. Sa sensibilité patriotique peu à peu imposa une règle à son imagination, si libre au début qu'elle avait paru presque anarchique. Il avait écrit dans la préface de *L'Ennemi des Lois :* « Les morts nous empoisonnent », et il en vint à penser pieusement qu'ils vivaient et qu'ils agissaient toujours en nous et que, nous-mêmes, nous agirions encore avec ceux qui viendraient après nous. Ainsi il partit du *Jardin de Bérénice* pour monter sur la montagne de Sion, pour s'épanouir en cette floraison, *Colette Baudoche*, *La Colline inspirée*, *Le Jardin sur l'Oronte*, *L'Enquête aux Pays du Levant*. La puissance de son art grandissait chaque jour : sa phrase, un peu sèche au début, s'était élevée comme sa pensée : elle était pleine du mystère des choses, lourde de mélancolie, et son harmonie retentissait longuement, comme un écho qui se prolonge. Il était devenu un magnifique écrivain et l'honneur des lettres françaises.

L'homme politique.

La politique l'attirait. Il avait appris de Gœthe, un des maîtres de son esprit, qu'au commencement était l'action, et il désirait agir. Il communiquait son émotion à ces jeunes gens qui, dans les années qui précédèrent 1914, cherchaient une direction et avaient besoin de beaucoup croire pour ne point se décourager. Il suscitait les enthousiasmes, et, quand la guerre éclata, il fut certainement pour beaucoup dans le mouvement qui, ce jour-là, entraîna tous les Français à s'unir pour le salut du pays. A la Chambre, il parlait rarement : quand il défendait à la tribune la cause des laboratoires scientifiques ou celle des églises ruinées, il le faisait avec une éloquence singulière, réfléchie et prenante, qui émouvait ses adversaires eux-mêmes. Mais cette âme pleine de foi était aussi une âme pleine de doute. Parfois il s'arrêtait, il s'interrogeait. Alors, l'action elle-même lui semblait sans objet. « Se soumettre, disait-il, à toutes les illusions et les connaître bien nettement comme illusions, voilà notre rôle. » Il ajoutait, avec Auguste Comte, qu'il est indigne des grands cœurs de répandre les troubles qu'ils ressentent. Il se taisait. On le trouvait alors dédaigneux et lointain. Qui aurait pu pénétrer ce qu'il y avait, dans ce dédain silencieux, de douloureuse inquiétude ?

Son attitude religieuse.

Vous n'avez pas craint, Monsieur, de parler des angoisses de Maurice Barrès devant le grand problème que la brièveté de la vie pose à chacun de nous, et de sa soif d'immortalité. C'est à peine, quant à moi, si j'oserais interroger une âme comme la sienne, riche en émotions et jamais apaisée. Il souffrait à la pensée de voir disparaître en un moment le riche univers qu'il portait en lui, il avait soif d'éternité et il eût souhaité une certitude. « Quand tout est perdu, a-t-il écrit, heureux qui sait encore le chemin des antiques autels. » Mais il disait aussi : « Après avoir beaucoup attendu de la vie, de cette brève promenade qu'il nous est donné d'accomplir à travers la réalité, on voit bien qu'il faudra mourir sans avoir rien possédé que la suite des chants qu'elle suscite dans nos cœurs. »

Maurice Barrès était injuste pour lui-même. Il faut beaucoup posséder pour donner beaucoup de soi, et quel homme a plus donné de lui-même que ce puissant animateur d'âmes ? Quel écrivain a plus agi sur la jeunesse de son temps que cet artiste subtil ? La suite des chants que la vie a suscités dans son cœur, nous l'entendons encore, et nous aimons Barrès de nous l'avoir fait entendre.

M. Renan a dit un jour, à cette même place où je suis, que la meilleure part d'une belle vie est celle qui se continue dans le souvenir de ceux qui nous ont aimés. Personne plus que M. Maurice Barrès n'a eu le sentiment de notre survivance dans ceux qui viennent après nous. Vous avez rappelé qu'il disait : « Notre raison, cette reine enchaînée, nous oblige à placer nos pas sur les pas de nos prédécesseurs. » C'était là le fonds de sa doctrine, si tant est qu'on puisse employer ce mot pour exprimer l'émoi d'une sensibilité comme la sienne. Il pensait qu'à la fin du voyage, si l'on garde assez de ressort pour échapper au désabusement, on n'attend plus rien que de la musique intérieure transmise avec leur sang par les morts de notre race.

Éloge de M. Louis Bertrand

Un Lorrain voyageur.

Vous avez entendu cette musique intérieure, Monsieur : elle est l'accompagnement de toute votre œuvre. Pour vous aussi, la durée n'est qu'une illusion : où que vous soyez allé, en Afrique, en Grèce, en Espagne, tout vous est apparu dans un éternel présent. Les générations disparues se sont levées devant vous : vous avez écouté leurs voix, et leurs grandes ombres ont peuplé à vos yeux les solitudes mêmes de l'Orient désert.

C'est par là, à mon sens, que vous vous rapprochez de M. Maurice Barrès, bien plus encore que par votre origine lorraine : certes, l'Académie est fière des Lorrains que nous avons l'honneur de compter parmi nos confrères.

Celui-ci est cet homme d'Etat qui met au service de la République son patriotisme toujours en éveil, sa connaissance exacte des affaires et la précision éloquente de sa parole. Il présida aux destinées du pays pendant les années de la guerre, et, quand des difficultés économiques sans précédent semblèrent près de compromettre les résultats de la victoire, on le vit reprendre la direction du Gouvernement et faire face à ces nouveaux périls.

Et cet autre est ce maréchal qui organisa notre rotectorat au Maroc et qui, aux heures d'angoisse ù il se voyait obligé d'envoyer ses troupes en France, ut, par la hardiesse de sa résolution, maintenir Fez notre autorité et notre prestige.

Nous sommes heureux, Monsieur, en vous accueilant aujourd'hui, de voir un Lorrain de plus armi nous ; mais, avouez-le, vous êtes un Lorrain oyageur. Vous émigrez volontiers. Dans votre œuvre, qui est considérable, votre pays tient relatiement peu de place. Vous avez, dans un roman athétique, *Mademoiselle de Jessincourt*, dessiné 'un crayon appuyé la figure douloureuse d'une ieille fille des environs de Metz qui n'a jamais été imée. Que les brouillards de la vallée de la Moselle ous semblent pleins de mélancolie ! Les pays de umière vous attirent davantage.

M. Louis Bertrand et l'Algérie.

L'œuvre française en Algérie.

Votre bonne fortune, et la nôtre, ont voulu que s hasards de votre vie de professeur vous conduissent en Afrique. Tout vous y séduisit : la magnicence du paysage, la liberté de la vie, la grandeur es souvenirs que l'antiquité y a laissés — l'œuvre ıême que la France y accomplit. Cette séduction, ous ceux qui ont collaboré à cette grande œuvre ont subie comme vous. Je le sais mieux que ersonne.

Il y aura bientôt cent ans que nous avons pris lger. A une époque où l'on prodigue les anniveraires, celui-là plus que tout autre méritera d'être élébré. Assurément, le 14 juin 1830, quand nos oldats débarquaient à Sidi-Ferruch, les chefs qui les onduisaient ne prévoyaient pas toutes les conséuences de cette action militaire. Ces successeurs de cipion ne se doutaient pas qu'ils fondaient un mpire. La France elle-même l'a-t-elle aujourd'hui ien compris, alors que la République a achevé gloieusement l'œuvre commencée il y a près d'un iècle, et qu'elle a étendu notre domination des yrtes à l'Atlantique ? Un historien philosophe dit que les plus grandes actions que les hommes ccomplissent, le plus souvent ils les font sans en voir conscience. La nécessité, la force des choses t la loi souveraine qui préside aux destinées des ations les conduisent où elles ne croyaient pas aller. l suffit, pour mesurer la grandeur de notre œuvre n Afrique, d'écouter l'étranger. Il est plus juste our nous que nous-mêmes. Il admire l'ordre que ous y avons établi et la merveille d'un développement économique qui croît tous les jours. Certains sprits vont plus loin. Un jour, à Washington, le résident Roosevelt, parlant avec moi des idées de udyard Kipling sur la responsabilité des peuples e race blanche, me citait notre exemple. Il me isait : « Jusqu'en 1830, les Etats-Unis payaient une ndemnité annuelle à la Régence d'Alger, afin que s corsaires barbaresques respectassent leur pavillon. n nous délivrant de cette obligation humiliante, ous nous avez rendu un grand service, mais vous vez fait davantage : vous avez soustrait l'humanité un reste de barbarie ; c'est cette lutte contre la arbarie qui est le premier devoir des peuples civiisés. » Je crois bien que vous pensez comme M. Roosevelt. J'en vois la preuve dans l'impression que vous vez éprouvée au Sud de la Tunisie, quand vous tes allé à Gigthi, qui fut, du côté du désert, le oste le plus avancé de Rome. On avait retrouvé là, ans les ruines d'un temple, et emporté pour quelque musée une tête de Zeus, sculptée selon le type immortalisé par Phidias. Vous avez exprimé le vœu qu'elle fût remise à sa place. Sur le seuil du continent noir, vous auriez souhaité voir le dieu au front rayonnant, au bras armé de la lance, éternelle figure de l'intelligence souveraine, symbole de la mesure et de la force ordonnée, debout, faisant face à la barbarie des hommes et à l'hostilité de la nature.

L'orientalisme réaliste de M. Louis Bertrand.

Vous avez décrit, avec une rare vigueur de coloris, la beauté de la terre d'Afrique, ses grands horizons où rien n'altère ni la majesté des lignes, ni la pureté du dessin, et la lumière qui revêt de splendeur les plus misérables débris, mais l'éclat du décor ne vous a jamais distrait du drame qui se joue sur cette terre ardente. Vous avez fait par là une sorte de révolution dans la littérature de l'Orient.

C'est un chapitre assez amusant de l'histoire du goût que celui de l'orientalisme dans l'art. *Bajazet* avait paru depuis longtemps sur la scène quand la publication des *Mille et une nuits* donna le branle à la mode. Le XVIII[e] siècle ne connut, à dire vrai, que des turqueries de paravent. Quand on lisait les *Quatre Facardins*, les *Lettres persanes* ou *Zadig*, on savait bien ce qui se cachait sous ces légers déguisements. Personne ne s'y trompait : c'était délicieux, comme les Turcs amoureux ou les spirituelles Sultanes que Boucher ou Fragonard se plaisaient à peindre. On finit cependant par se lasser de cet aimable carnaval. On inventa une vérité imaginaire qu'on appela la couleur locale, mais M. de Chateaubriand lui-même eut beau faire, quoi qu'il fût un peu magicien — l'enchanteur, disait Joubert, — son Abencérage, s'il était plus éloquent, n'avait pas plus de réalité que le Malek-Adel de Mme Cottin. Enfin, le romantisme triompha et renouvela tout. Byron, Victor Hugo et ses *Orientales* ensorcelèrent les imaginations : leur Orient,

> Avec les mille tours de ses palais de fées,

était éblouissant comme le génie du poète, mais, hélas, combien différent de la réalité sordide ! Et, plus tard, Fromentin, bien qu'il eût pris la peine d'aller jusqu'à Laghouat, décrivait surtout l'Alger des Mauresques faciles. On voit bien, à le lire, que l'Algérie était encore pour lui le pays du mirage.

A vous, Monsieur, elle est apparue comme elle est : une terre dure dans l'ensemble, sévère, austère même, qui exige de l'homme un effort continu pour lui prodiguer ses richesses. Vous en avez souvent décrit le pittoresque, mais vous n'en avez pas vu que la surface, et vous avez témoigné de l'énergie patiente qui fit l'Afrique française. Vous avez rendu justice aux artisans de sa création, aux soldats et aux colons.

Le rôle des soldats et des colons en Afrique française.

Les soldats ! Quelle parole pourrait égaler l'œuvre que l'armée d'Afrique a poursuivie depuis près de cent ans et qu'elle achève aujourd'hui au Maroc ? Nos troupiers ont été d'infatigables pionniers. Combien ai-je rencontré, dans les solitudes du Sud, de jeunes officiers en qui je voyais briller une étincelle du feu qui enflammait ces explorateurs et ces missionnaires, dont beaucoup ont donné leur vie pour conquérir ces immensités ! Et quels chefs, un Bugeaud, un Lamoricière, un Cavaignac et notre confrère le duc d'Aumale, dont le souvenir est cher

[illegible] Il avait vécu toute sa vie militaire en Afrique ; il connaissait l'Algérie jusque dans le détail et c'est près de lui que j'ai appris à l'aimer. Il commandait la subdivision de Tlemcen en 1870 : le maréchal de Mac-Mahon, prisonnier en Allemagne, parvint du fond de sa captivité à le signaler au Gouvernement de Tours comme l'officier général le plus apte à prendre la direction de ce qui nous restait de forces. Il fut aussitôt appelé en France par Gambetta : c'est alors qu'il dirigea la retraite de la [illegible] armée de la Loire. Avec des troupes levées de la veille, il contint pendant de longs jours l'effort d'un ennemi aguerri et enthousiaste de ses victoires. [illegible] plus heureux que lui, ont connu la joie d'être victorieux : il semble que ce soit justice d'associer [illegible]

[illegible] les [illegible] de l'ancien grenier de Rome. [illegible] vous n'avez rien caché des violences de leurs [illegible] ; mais peut-être cette violence est-elle la [illegible] de leurs vertus, la hardiesse, la [illegible]. Dans vos romans, *Pépète et Balthasar*, *La Cina*, *Le Sang des Races*, vous nous les avez montrés dans les ruelles du vieil Alger ou sur les routes [illegible] qui conduisent vers le Sud : [illegible]

L'Afrique française « résurrection de l'Afrique latine ».

Cette fusion des peuples méditerranéens sur le sol de l'Afrique vous paraît un phénomène naturel ; c'est à vos yeux la résurrection de l'Afrique latine qui fut, au crépuscule de l'Empire, le dernier asile de [illegible] retrouviez partout ces temples, ces basiliques, ces arènes, ces arcs de triomphe, témoins survivants de la majesté romaine, dont est semé le sol de l'Algérie. Sur les dalles des voies militaires, il vous semblait [illegible] jour un colonel français, passant à Lambèse, arrêta [illegible] et lui fit rendre les honneurs. [illegible], vous avez eu le sentiment que l'Afrique française est la continuation de l'Afrique [illegible], et que, par nous, la latinité était rentrée dans son domaine. Vous l'avez dit avec beaucoup de force : c'est là l'idée maîtresse de votre œuvre.

[illegible] Peut-être même, en réfléchissant à cet [illegible]

[illegible] avec le spectacle que nous donne la [illegible]

[illegible]

d'Augustin. »

La France et l'Islam.

Mais, Monsieur, en exposant vos vues sur la renaissance de la latinité en Afrique, peut-être avez-vous [illegible]

[illegible] C'est un long espace de temps dont il nous faut bien tenir compte. Sans doute, les conquérants arabes n'ont rien fait que d'installer dans le pays une sorte d'anarchie, mais leur cimeterre n'en a pas moins imposé la loi du Coran à des populations, qui étaient chrétiennes du temps de Cyprien et d'Augustin. [illegible]

[illegible] Nous devons [illegible] avec les populations indigènes. [illegible]

[illegible]

M. Louis Bertrand, « méditerranéen ».

[illegible]

M. Louis Bertrand, historien de Louis XIV

Louis XIV et les jugements de l'histoire

[illegible]

L'étude de cette grande figure est une école d'héroïsme

[illegible]

Louis XIV, jeune, était entouré d'une noblesse toute vibrante encore des rancunes que la Fronde avait laissées derrière elle ; il se sentait capable de régner par lui-même : il en était impatient. Cependant, il respecta le vieux ministre qui, au milieu des troubles de la Régence, avait bien servi la France et l'avait élevée au premier rang des nations. Il sut attendre. — Et, à la fin de sa vie, quand la fortune, comme toujours infidèle aux vieillards, semblait l'abandonner ; quand la mort s'acharnait sur ses enfants et ses petits-enfants ; quand, ses armées vaincues, l'ennemi menaçait de pénétrer jusqu'au cœur du royaume, il ne faiblit pas et il fut égal à son devoir. Un jour, à Marly, parlant à Villars de ses malheurs domestiques, il s'interrompit et lui dit ces paroles mémorables, que le maréchal nous a conservées et que vous avez citées : « Suspendons ces douleurs, Monsieur le Maréchal, et ne pensons qu'à l'Etat. Je connais votre zèle et la valeur de vos troupes, mais enfin, la fortune peut vous être contraire. S'il arrivait malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre ? Je sais le raisonnement des courtisans. Presque tous veulent que je me retire à Blois. Pour moi, je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ou sauver l'Etat. »

On a vu des princes, au début de leur règne, n'avoir pour les grands constructeurs de leur pays ni le respect ni la reconnaissance que montra Louis XIV et, à l'heure de la catastrophe, ne point s'offrir eux-mêmes pour périr ou sauver l'Etat. C'est à de pareils traits que se mesurent la qualité d'une âme et la hauteur d'un caractère.

L'étude de cette grande figure vous apportait le même enseignement que vous aviez trouvé dans les ruines des cités antiques, ou près des soldats et des colons de l'Afrique française : c'était à vos yeux une leçon d'héroïsme.

« Cette leçon est restée familière à notre pays. »

Cette leçon est restée familière à notre pays. Jamais nos pères n'ont fait preuve de plus d'ardeur dans le sacrifice, ni de plus de vaillance, que n'en ont montré nos jeunes gens, il y a moins de dix ans. Non, nous n'avons pas dégénéré.

Plus d'une fois, au cours des siècles, la France a étonné, et même déçu, ses amis et ses adversaires. On l'a vue au milieu du succès s'abandonner et défaillir, ou, près de succomber sous les coups de ses ennemis, se reprendre, se redresser, et, par un relèvement imprévu, rétablir sa fortune. Nos pères l'ont éprouvé à Denain, et nous, nous l'avons fait sur la Marne.

Voilà notre tradition, qui nous défendra toujours de désespérer ; voilà ce qui devra, dans l'avenir, tenir les Français fortement unis quand le sort du pays paraîtra en jeu. Nos idées, nos croyances, nos préjugés, nos habitudes, nos erreurs même, les obscurs sentiments qui s'imposent à nous sans que nous puissions discerner d'où ils viennent, l'héritage de notre histoire, l'orgueil de nos victoires, les tristesses de nos échecs, nos joies, nos deuils, enfin tout ce que ceux qui ont vécu avant nous sur notre terre ont laissé d'eux-mêmes au fond de nos consciences, voilà les racines qui nous rattachent au sol et qui nourrissent de leur sève cet arbre de France, qui, depuis la chute du monde antique, a donné à l'humanité les plus belles fleurs dont elle se soit parée, les meilleurs fruits dont elle se soit nourrie.

L'Académie, gardienne de la culture française.

L'Académie est la gardienne de quelques-unes c ces traditions : elle est elle-même une tradition. A travers de la durée des jours, tout se continue et transforme lentement. Cette continuité, il est bo qu'elle soit maintenue et attestée par des corps q survivent aux individus. Quelles que soient les vari tions des idées et des mœurs, le fil qui relie les un aux autres les générations successives ne doit pas êt rompu. C'est notre rôle de l'empêcher de se brise Défendre la culture française contre l'usure temps et l'indifférence de la foule, voilà notre tâch elle est grande, car ce n'est rien de moins q défendre la liberté de la pensée, la modération da les idées, la justesse dans les jugements, la po tesse dans les rapports des hommes entre eux et respect de la dignité humaine. Ce sont là les marqu particulières du génie de notre race. On pourra to lui contester, essayer de tout lui ravir, hormis ce si elle reste fidèle à elle-même. Quel vide dans monde, Monsieur, si jamais ce je ne sais quoi profond et de léger qu'est l'esprit français ven à disparaître ; si personne ne se trouvait plus po goûter et comprendre la mesure et la grâce d' Montaigne ou d'un La Fontaine !

Tel était le sentiment de Maurice Barrès, auq tout me ramène. La culture française lui sembl la plus propre à élever les cœurs et à les ouvrir toutes les émotions généreuses. Il y trouvait u règle de conduite et une condition de force, et c' ce qu'il exprimait dans une parole que je rappelle en terminant : « L'honneur comme dans Cornei l'amour comme dans Racine, la contemplation t que les campagnes françaises la proposent, vo selon mon jugement, la noble et seule féconde cipline qu'il nous faut hardiment élire. »

C'est ici, Monsieur, que je veux m'arrêter. A l'heure où le développement prodigieux de la matérielle semble détourner la foule de la de l'esprit, la lampe de Psyché s'éteindrait d sa main, et le Dieu caché que l'inquiétude huma poursuit sans relâche au travers de la multipli des phénomènes nous échapperait pour toujours la poésie, la philosophie, la science pure étaient c sidérées comme un luxe presque superflu, si n perdions le sens de l'ordre dans le gouvernem et si l'intelligence et la foi dans un idéal n'éta plus les inspiratrices désintéressées de l'action.

LE PROBLÈME FINANCIER

L'achat avec prime des pièces d'or et d'ar par la Banque de France

De M. Gaston Jèze, professeur de droit pu et de législation financière à la faculté de D de Paris, dans le *Progrès civique* (9. 10. 26) :

La Banque de France achète les pièces d'or 20 francs à près de 115 francs papier et les p d'argent de 5 francs à un peu plus de 13 fr papier.

C'est l'un des événements financiers les plus sidérables depuis l'armistice.

Deux lois destinées à soutenir le cours du franc (1).

Ce trafic est l'exercice de la faculté inscrite dans la loi du 7 août 1926, concernant des opérations en vue de la stabilisation de la monnaie.

Seule la Banque de France peut s'y livrer. Pour tous autres, la loi du 12 février 1916, interdisant l'achat à prime des monnaies nationales, reste en vigueur. Toute personne qui ferait ce que fait maintenant la Banque encourrait les peines d'emprisonnement, d'amende et de confiscation prévues par la loi de 1916. Ceci montre tout de suite le caractère de l'opération en cours.

La loi de 1916 interdisant le trafic des monnaies métalliques nationales était destinée à soutenir le cours du billet de banque. La loi de 1926 a aussi le même objet. Ceci est très curieux.

Celle du 12. 2. 16 interdit l'achat avec prime des monnaies métalliques. Elle n'a pu empêcher la dépréciation.

Les promoteurs de la loi de 1916 ont cru que, si nul ne pouvait vendre à prime des monnaies métalliques, la valeur du billet de banque serait soutenue. Je doute qu'ils aient cru sincèrement que, par ce moyen, ils maintiendraient la valeur du billet à sa valeur nominale. En tous cas, ils n'y ont pas réussi.

On a pu constater deux choses inévitables :

1° L'inflation a amené une dépréciation des billets de banque. Contre cette dépréciation, la loi de 1916 a été impuissante. On dira peut-être qu'elle a retardé cette dépréciation et qu'elle l'a atténuée. Ce n'est pas sûr. Ce qui est certain, c'est que, malgré la loi de 1916, le franc papier est tombé à trois sous.

2° La monnaie métallique a cessé de circuler dans le pays. Le public l'a thésaurisée. Ou bien il l'a fondue, afin de vendre les lingots. Ou bien cette monnaie a fait l'objet d'un trafic occulte avec fuite à l'étranger.

Ce sont là des conséquences absolument inévitables. Elles sont connues depuis des siècles. Les économistes les ont décrites et étudiées avec soin : c'est la fameuse loi de Gresham : dans tout pays où existent deux monnaies, l'une saine, l'autre mauvaise, la mauvaise monnaie seule circule : elle chasse la bonne monnaie vers les cachettes, les creusets ou l'étranger.

Celle du 7. 8. 26 prévoit l'achat de l'or avec prime.

Ceci posé, la loi de 1926 prétend soutenir le franc papier par l'achat de l'or avec prime.

Pourquoi n'a-t-on pas abrogé purement et simplement la loi de 1916 ? Pourquoi n'a-t-on levé l'interdiction du trafic des monnaies métalliques avec prime qu'en faveur de la Banque de France ?

La loi de 1926 a été très vivement critiquée. Récemment, le Conseil général de la Loire, sur la proposition d'un sénateur, a, « dans un sentiment de haute moralité », émis le vœu que « le Gouvernement suspende jusqu'à la rentrée du Parlement l'application de la loi autorisant la Banque de France à racheter la monnaie d'or en tenant compte de la valeur du change ».

Est-il exact que la loi de 1926 viole les règles de la morale ? Est-elle opportune ?

Personnellement, sans hésitation, j'approuve, sans réserve aucune, la loi de 1926 et l'opération à laquelle se livre aujourd'hui la Banque de France.

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

Légitimité et opportunité de cette opération.

Nécessité, pour arriver à la stabilisation monétaire, de renforcer le stock d'or de la Banque de France.

Le Gouvernement et le Parlement ont ici suivi complètement les experts. Ce sont eux qui ont recommandé instamment cette mesure. Voici les motifs pour lesquels ils l'ont conseillée.

Il faut stabiliser la monnaie. Cette stabilisation est une opération très délicate, très difficile. La Banque de France, chargée d'y procéder, doit être munie de puissants moyens d'action. Ces moyens sont l'or, l'argent, les devises étrangères saines. Il convient donc de constituer une importante masse d'or, d'argent, de devises saines.

Où trouver cet or et ces devises ? A l'étranger : des emprunts extérieurs les fourniront. Mais il serait absurde de ne point les chercher parmi les nationaux. Ceux-ci en détiennent d'importantes quantités. Si l'on pouvait ne recourir qu'aux stocks intérieurs, ce serait le mieux. Il n'y faut pas compter. En tout cas, il faut essayer de faire venir, le plus possible, cet or et ces devises détenus par les nationaux, entre les mains des dirigeants de la Banque de France. Comment peut-on y réussir ?

Un seul moyen efficace : l'appel à l'intérêt.

Il y a la contrainte et la persuasion.

La contrainte a été proposée.

Aucun financier sérieux n'a retenu cette suggestion. En matière économique, les mesures de force n'ont guère d'efficacité. Malheureusement, le peuple ne le croit pas. Il s'imagine qu'avec une loi sévère on obtient des résultats. Cette illusion est indestructible. Ce n'est qu'une illusion.

La persuasion est plus efficace.

Il y a deux moyens de persuasion : l'appel au sentiment du devoir patriotique ; l'appel à l'intérêt. Ces deux moyens sont efficaces. On a usé du premier pendant la guerre. On a obtenu des résultats très importants. D'ailleurs, à ce moment, le billet de banque était à peine déprécié.

Avec la dépréciation formidable de la monnaie qui a suivi l'armistice, avec les désillusions nombreuses de l'après-guerre, avec l'incertitude qui plane sur l'avenir financier, la persuasion par appel au sentiment du devoir ne produit pas d'effet.

Ma conviction est que, même pendant la guerre, les rentrées d'or eussent été insignifiantes si le billet avait été très déprécié. Il ne faut pas abuser de la formule « devoir patriotique ». Il est très facile de se dispenser de raisonner en invoquant ces mots.

Quoi qu'il en soit, fallait-il renoncer aux stocks d'or détenus en France, du moment que les détenteurs ne consentaient pas à les livrer pour presque rien ?

Les experts, le Gouvernement et le Parlement ne l'ont pas cru. Ils ont recouru au véritable moyen de persuasion, celui qui réussit auprès des hommes : l'appel à l'intérêt. Pour faire sortir les pièces d'or des cachettes, la Banque de France a été autorisée à les acheter avec une prime.

Pour ma part, je trouve cette mesure tout à fait justifiée. Elle est morale et opportune.

Le rachat avec prime dissipe une chimère, celle du retour du franc papier à la parité or.

A mon avis, elle a même un autre avantage, avantage immense. C'est de contribuer à dissiper des illusions.

Il est encore des gens en France qui espèrent voir, un jour ou l'autre, le franc papier retrouver sa valeur or. Sans doute, disent-ils, ce ne sera pas pour demain ; mais enfin, cela se produira d'ici quelques années. Ces gens ont la foi.

Les experts, le Gouvernement et le Parlement ont, par la loi du 7 août 1926, affirmé catégoriquement que le retour du franc papier à la parité or était une chimère.

Il est manifeste, en effet, que si le franc papier devait, un jour ou l'autre, comme certains l'espèrent, revenir à la parité du franc or, l'opération actuelle de trafic avec prime serait un désastre financier.

La Banque serait exposée à rembourser *en or* les 115 francs papier qu'elle a versés pour obtenir une pièce de 20 francs.

Plus grand serait aujourd'hui le succès du rachat, plus formidable serait le désastre dans l'avenir.

Cette opération est donc un nouvel obstacle à la revalorisation intégrale du papier monnaie.

Il importe de bien le marquer. Ce qui rend la revalorisation impossible, ce n'est pas la loi de 1926. Elle était impossible, absolument impossible bien avant 1926. La loi de 1926 se borne à constater cette impossibilité.

C'est une étude à faire que de dire au juste les raisons pour lesquelles la revalorisation intégrale est impossible. Les experts l'ont dit substantiellement dans leur rapport. J'y reviendrai une autre fois.

Cette opération n'est contraire ni à la morale ni aux règles du patriotisme.

Les auteurs des versements volontaires durant la guerre ont reçu des billets ayant à peu près la valeur or.

Certains affirment que la loi de 1926 est immorale.

Qu'y a-t-il d'immoral dans cette opération ?

L'opération semble immorale à ceux qui se rappellent les versements volontaires d'or effectués sans aucune prime pendant la guerre. D'après eux, les citoyens qui ont alors échangé leurs pièces d'or contre des billets sans aucune prime ont été des dupes. Ceux qui ont attendu réalisent de gros bénéfices. C'est immoral.

Ils oublient une chose importante ; c'est que les porteurs d'or ont, pendant la guerre, reçu des billets de banque à peine dépréciés et nul ne croyait à la dépréciation. Jusqu'en 1919, le franc papier a voisiné le pair. Le sacrifice a donc été mince.

La quantité de papier remise aujourd'hui contre de l'or n'a qu'une valeur économique égale à cet or.

Il est curieux de voir combien on fait intervenir, à tort et à travers, la morale dans la gestion des finances publiques.

La morale est-elle ici le moins du monde violée ?

Un fait économique incontesté et incontestable est que le franc papier ne vaut pas 20 sous or. En quoi la morale est-elle blessée si le détenteur d'une pièce d'or de 20 francs l'échange contre une quantité de papier monnaie ayant une valeur économique à peu près égale ? Je ne parviens pas à le comprendre.

Voici le propriétaire d'un immeuble qui, par suite de la dépréciation de la monnaie, vend son bien 300 000 ou 400 000 francs, alors qu'il n'en aurait retiré avant la guerre que 100 000 francs. Fait-il là une opération immorale ? La morale exige-t-elle qu'il ne demande pas plus de 100 000 francs et qu'on ne lui en offre pas davantage ? Le propriétaire ne retire pas un profit immoral ; il a une valeur économique mesurée par plus de francs papier. C'est tout. La situation du détenteur de pièces d'or n'est-elle pas la même ?

La même chose n'est-elle pas vraie pour tous les salariés ? La hausse considérable des salaires (mesurée en francs papier) est-elle immorale ? Est-elle autre chose que la hausse considérable de la pièce d'or de 20 francs (mesurée en francs papier) ?

La morale oblige-t-elle le détenteur d'une pièce d'or de 20 francs à l'échanger contre un billet de 20 francs, alors que le propriétaire d'un immeuble et le salarié sont parfaitement fondés à ne pas échanger leur immeuble ou leurs services contre une quantité de francs papier égale à la quantité de francs or d'avant la guerre ?

Je ne crois pas qu'on puisse le soutenir sérieusement.

Le devoir patriotique oblige-t-il le détenteur de pièces d'or à les échanger contre des billets sans aucune prime ?

Si l'on répond affirmativement, on ne voit pas pourquoi les vendeurs d'immeubles n'ont pas aussi le devoir patriotique de verser à l'Etat la différence entre le prix d'avant-guerre et le prix actuel reçu en papier.

Le devoir patriotique exige que chacun supporte sa part équitable des charges publiques, d'après ses facultés. Le devoir patriotique ne va pas plus loin. C'est déjà bien joli lorsque les individus ont le sentiment du devoir patriotique ainsi entendu.

N'entravons pas l'œuvre entreprise par des critiques inconsidérées

On abuse des grands mots de morale et de devoir patriotique. La réalité est beaucoup plus simple.

Pour la stabilisation de la monnaie, il faut renforcer le stock d'or de la Banque. Le plus possible il faut s'adresser aux nationaux détenteurs d'or. Il est parfaitement moral et patriotique que ces détenteurs reçoivent des francs papier ayant une valeur économique voisine de la valeur qu'ils abandonnent. Ils rendent service au pays en versant leur or. Ne les décourageons pas.

Voilà pourquoi, à mon avis, la loi de 1926 et son exécution sont tout à fait morales et opportunes.

L'opération conduite par la Banque de France est très délicate, beaucoup plus qu'on ne le croit. Ne la rendons pas plus difficile par des critiques inconsidérées.

Le change

LES VRAIES QUESTIONS

De M. LUCIEN ROMIER dans le *Figaro* (19. 11. 26

Le léger désarroi que la hausse du franc a produit chez certains clients de la Bourse commence à gagner les industriels et les commerçants.

Ainsi nous sommes amenés à poser le problème monétaire non plus seulement sous son aspect technique, mais sous son aspect économique social.

En effet, du moment que l'on sort du système la stabilisation immédiate, tel que l'ont adopté

elges — système qui consiste à accepter passivement et à protéger le fait accompli, — on se trouve ans une position active, c'est-à-dire, qu'on le euille ou non, réformatrice, vis-à-vis du milieu conomique et social.

L'homme qui règle les mouvements d'une monaie — dans la mesure où les courants de spéculaon le lui permettent — exerce une puissance plus écisive que toute autre, puisqu'elle modifie en uelques jours la répartition ou l'équilibre des aleurs, par conséquent les chances de chaque individu et les rapports des groupes d'individus entre eux.

Quels sont aujourd'hui les principaux groupes ıtéressés? Ce sont les créanciers de l'Etat, autrement dit les rentiers et les fonctionnaires; ce sont s représentants de l'activité économique, induscicls, commerçants et ouvriers : ce sont, enfin, ormant une catégorie à part, les agriculteurs.

Les rentiers et les fonctionnaires ne tirent évidemment que des avantages d'une revalorisation de la ionnaie. En faveur des rentiers, on peut dire qu'ils nt tròp perdu pour n'avoir pas le droit de regagner uelque chose. Contre eux, on peut soutenir que e nombreux titres de rente ne sont plus entre les ıains de leurs souscripteurs d'origine et que, dans ı mesure où ces titres ont été rachetés à bas prix, ı revalorisation enrichit de simples spéculateurs.

Pour les fonctionnaires, la hausse du franc équiaut à un redressement de leur condition sociale et, ar conséquent, de leur prestige. Le prestige de Etat lui-même en bénéficie.

Mais l'Etat n'est libre d'améliorer le sort de ses réanciers que dans la proportion où sa politique ıonétaire ne tarit pas les ressources du budget qui limentent lesdits créanciers. Or, les grandes resources du budget sont fournies par l'activité écoomique.

L'Etat ne peut donc pas, sans risque très grave, evaloriser sa monnaie au hasard et, pour ainsi dire, ête baissée.

En effet, à partir d'un certain niveau, la revaorisation affaiblit la production nationale vis-à-vis e ses concurrents extérieurs : d'où résultent d'abord 'arrêt automatique des ventes au dehors, puis 'afflux croissant des marchandises étrangères sur le ıarché national. A partir d'un deuxième niveau, e commerce intérieur lui-même est paralysé. Dans e cas, ou bien l'Etat se trouve devant un déficit udgétaire qui va croissant, et il ne peut vivre qu'en ugmentant sa dette, laquelle le reconduit fatalement l'inflation; ou bien il faut que l'Etat modifie son ystème fiscal du jour au lendemain et de fond en omble.

Quant aux agriculteurs, en tant que tels, leur rivilège est d'être à peu près parés contre tous les isques monétaires. Si la monnaie baisse, le prix es denrées monte lentement, mais inéluctablement : i la monnaie est stabilisée, une loi constante veut ue le prix des denrées continue à monter jusqu'à a parité de l'or; si la monnaie est revalorisée, 'agriculteur retrouve, à cause du chômage, une artie de la main-d'œuvre que lui avaient enlevée es hauts salaires de l'industrie, et son prix de revient 'améliore...

On demande un peu partout : Faut-il ou non revaoriser le franc? Sous cette forme, la question n'a as de portée précise.

Les deux questions capitales sont les suivantes :

Le Gouvernement exerce-t-il en fait la maîtrise du ıarché du franc, ou bien cette maîtrise lui a-t-elle chappé au profit de la spéculation étrangère? Dans ce dernier cas, la spéculation aurait le pouvoir de modifier plus ou moins profondément l'économie nationale.

Si le Gouvernement a gardé la maîtrise du marché du franc et conduit la revalorisation à son gré, où place-t-il le point d'équilibre entre les forces en cause?

La deuxième question est du domaine secret des prérogatives gouvernementales. Mais la première est du domaine public. Nous n'oserions préjuger la réponse. Nous avons voulu seulement exposer le problème pour que l'opinion ne s'égare pas, un jour ou l'autre.

MÉDAILLONS

Le cardinal Touchet orateur

De la *Revue catholique des Idées et des Faits* (1. 10. 26):

Un discours triomphal au Congrès de Malines (1909): « Mélange hardi, quelque peu romantique, de poésie et de raison » [1].

Il fut incontestablement un des plus grands maîtres de la parole de notre temps, un des princes de la chaire. La Belgique ne l'entendit pas, croyons-nous, avant 1909, au Congrès de Malines, qui fut l'ultime grande assemblée catholique, celle où, pour la dernière fois, l'unité, déjà menacée d'ailleurs, de notre glorieux parti resplendit avec éclat. Des tendances opposées s'y faisaient jour çà et là; l'éternelle lutte de l'idéal et de la réalité contingente donnait lieu à d'assez vives escarmouches. Mais c'était chaque soir un réconfortant spectacle que de voir toutes les dissidences qui avaient éclaté dans les sections, tous les particularismes qui s'y étaient entre-choqués, se fondre dans l'unité souveraine, sous le souffle magique du plus pur enthousiasme.

Alors, Flamingants et Wallons, étatistes et noninterventionnistes, pessimistes et optimistes, prêtres et laïcs, jeunes et vieux, nationaux et étrangers, tous, catholiques avant tout, vibraient à l'unisson d'une même foi. C'était la fusion dans le foyer de la charité de tous les esprits et de tous les cœurs.

Parmi les orateurs qui eurent le don de susciter au sein des assemblées les plus nobles passions, dans cette salle du Petit Séminaire, expressément construite pour le Congrès de 1863 et où retentirent les accents des Montalembert et des Dupanloup, il faut mettre hors de pair Kurth, Woeste, le cardinal Mercier, en dehors des réunions du soir Me Jacquier, du barreau de Lyon, le vénérable octogénaire, seul survivant de cette phalange, et, au-dessus de tous, Mgr Touchet.

Evêque d'Orléans, il évoquait pour les anciens l'image de Mgr Dupanloup, et peut-être s'éleva-t-il plus haut que son illustre prédécesseur.

Pour nous, il ne nous souvient pas d'avoir assisté à pareil triomphe oratoire. Ce fut de la première phrase à la dernière un *crescendo* d'accla-

---

(1) Les sous-titres sont ajoutés par la *D. C.*

mations. Mais aussi, quelle rare réunion de qualités ! Avec une fougue très sincère, d'ailleurs, avec les élans spontanés de la passion, sans quoi il n'y a pas de grande éloquence, quel art des effets, quelle entente de toutes les habiletés de la parole !

Organe éclatant de chaude sonorité qui remplissait aisément les plus vastes enceintes, diction pure, harmonieusement scandée, fière prestance et action simple jusqu'à la familiarité, noble parfois jusqu'à la majesté, originalité frappante de l'expression et de l'image, langue nerveuse, incisive, pleine de traits, brisant à dessein la période classique en phrases brèves, enfin un mélange hardi, quelque peu romantique, de poésie et de raison : telle nous apparut la manière de Mgr Touchet, ce Normand avisé, mâtiné de méridional.

Le cardinal Mercier — qui prononça lui-même, à la clôture, un de ses plus beaux discours, page profonde de philosophie de l'histoire contemporaine — avait invité Mgr Touchet à parler de la *vaillance*.

Sur ce thème bien fait pour lui permettre de se déployer à l'aise, il eut des envolées superbes. Quand il nous dépeignit la situation de l'Eglise de France depuis la Séparation de 1906, quand, dans une prosopopée sublime, il dressa devant nous « le bûcher dévorant » qui engloutissait toutes les propriétés ecclésiastiques, confisquées par les lois de 1907, entassant tous les sacrifices de l'holocauste : évêchés, presbytères, biens fonciers, rentes, écoles libres, fondations de messes pour les morts, caisses de retraite pour les vieux prêtres ; quand, enfin, après cette lugubre énumération, plaintive comme un thrène de Jérémie, soudain l'orateur se redressant lança ces mots : « Au-dessus de ce vaste bûcher, nous avons planté l'étendard de la liberté ! Regardez comme il plane inviolé ! », ce fut dans toute l'assemblée un tressaillement d'enthousiasme et d'allégresse.

« On m'a évincé de mon palais, reprit-il, qu'importe ! Né dans une chaumière, je saurai mourir dans une paillote. » Ah ! ces mots arrachèrent plus que des applaudissements, les larmes répondaient à celui qui nous montrait à nu le cœur héroïque de l'Eglise de France.

Une autre corde de la lyre de Mgr Touchet, « celle de la causerie étincelante de verve ».

L'année d'après, Mgr Touchet nous revint pour une tournée oratoire dont Liége fut la première étape. Nous fûmes de ses auditeurs et nous avons gardé souvenir vivant d'une conférence sur un sujet où sa maîtrise s'était depuis longtemps donné carrière, où il avait moissonné et devait recueillir souvent encore d'incomparables succès : Jeanne d'Arc. Il fallait l'entendre dire : « Ma Jeanne ! » Il la fit, par un acharné labeur, auréoler du nimbe de la sainteté. Elle lui fit donner en retour le chapeau du cardinal.

A sa lyre, Mgr Touchet avait plusieurs cordes, la corde d'or des discours d'apparat et des discours enflammés, comme celui de Malines, la corde d'argent de la conférence familière, de la causerie étincelante de verve, et même volontiers caustique. A Liége, il fit entendre la seconde et ce fut exquis.

La plus prodigieuse enfant dont l'histoire ait conservé la mémoire, la sainte guerrière, l'héroïne du patriotisme, celle qu'il avait si souvent panégyrisée à Paris, à Orléans, à Rome, celle dont il avait célébré l'épopée mystique avec des accents qui atteignaient au sublime, il nous la raconta simplement, délicieusement, émaillant son récit, avec une bonhomie narquoise, de piquantes réfutations d[illegible] détracteurs de Jeanne.

Il nous souvient notamment de ce trait [illegible] l'adresse d'Anatole France, qui, dans son mécha[illegible] et lourd pamphlet, ne voulut voir dans Jean[illegible] d'Arc qu'un être purement légendaire. « Eh quoi[illegible] Légende ! Il n'y a pas dans tout le XVe siècle u[illegible] seul personnage qui ait à son service une docume[illegible]tation aussi touffue que celle dont Quicherat, palé[illegible]graphe de génie, a rassemblé les éléments dans s[illegible] cinq volumes in-quarto ! »

Comme nous fûmes charmés d'apprendre ce so[illegible] là de la bouche même de l'évêque d'Orléans [illegible] déposition recueillie par lui, au cours du proc[illegible] de notre grand historien Godefroy Kurth ! Apr[illegible] avoir interpellé le savant, nous dit-il en substanc[illegible] le savant qui connaît les documents pour les av[illegible] palpés, j'interrogeai la conscience de l'homm[illegible] Que pensez-vous de la canonisation de Jeanne ?[illegible]

— Je le vois encore, redressant sa haute tail[illegible] un peu pâle de cette émotion qui vient du cœur[illegible] « Monseigneur, vous me demandez ce que je pe[illegible] de Jeanne d'Arc... Je ne sais pas l'histoire. P[illegible]sonne ne la sait. Mais je l'étudie depuis quara[illegible] ans. Eh ! bien, sur ce théâtre illustre et perpétu[illegible]lement renouvelé, depuis le Christ et Marie [illegible] Mère, je n'ai rien vu paraître de si grand, de [illegible] auguste, de si digne d'être placé sur les autels c[illegible] Jeanne d'Arc ! »

Jhesu, Maria ! la devise de la Pucelle, son [illegible] de guerre, inscrit sur son étendard, fut, il m[illegible] souvient, admirablement orchestré vers la fin de [illegible] conférence. Le causeur fit place alors à l'orate[illegible]

Jhesu, Maria ! Elle pousse son cri devant [illegible] bastilles de Saint-Loup, des Augustins, des T[illegible]relles, et ces bastilles sont prises d'assaut, et le si[illegible] d'Orléans est levé.

Jhesu, Maria ! Et, dans la Loire, Jargeau, Meu[illegible] Beaugency tombent au pouvoir de Charles VII, [illegible] la victoire de Patay couronne cette magnifi[illegible] campagne.

Jhesu, Maria ! L'étendard de la Pucelle fut [illegible] l'honneur au Sacre de Reims. L'héroïne était [illegible] enveloppée dans ses plis, abîmée dans la pri[illegible] Quelle journée de gloire ! C'était la résurrect[illegible] de la France ! La foule criait : « Noël », les tr[illegible]pettes sonnèrent une fanfare folle et les carill[illegible] tonnèrent.

Sonnez, cloches de Reims, de Patay, d'Orlé[illegible] de Domremy, sonnez encore pour réveiller, [illegible] France, la foi endormie !

Un talent merveilleusement souple : il monte jusqu'au lyrisme pour redescendre à la causer[illegible]

C'est avec cette merveilleuse souplesse que [illegible] virtuose de la parole montait jusqu'au lyri[illegible] pour redescendre à la causerie avec une é[illegible] facilité.

Il a prononcé, à Louvain, dans la chaire [illegible] l'Institut philosophique, une conférence sur [illegible] procès de la canonisation de Jeanne d'Arc, qui [illegible] un chef-d'œuvre de finesse agrémentée d'un [illegible] de malice au sujet des exigences méticuleuses [illegible] dicastères romains. C'est que le conférencier p[illegible] sait parfois assez loin la désinvolture.

L'éloge de Louis Veuillot (1913). Il sait éviter les écueils de ce genre d'éloquence académ[illegible]

Après Malines et Liége, c'est à Paris que j[illegible] tendis Mgr Touchet, dans une circonstance i[illegible]bliable, le 25 novembre 1913, pour le cente[illegible]

de Louis Veuillot, dans la basilique de Montmartre. C'était grandiose. Un océan humain. Deux cardinaux dans tout l'éclat de la pourpre, dix-huit archevêques et évêques, en chaire le plus magnifique orateur de la chaire française. Quand je le vis passer près de moi, se frayant difficilement un passage à travers les flots pressés, je fus frappé de sa pâleur et cependant de la calme possession de lui-même. Il fut à la hauteur du sujet et de la circonstance : on n'en pourrait faire plus bel éloge.

Il était assez piquant d'entendre un successeur de Mgr Dupanloup louer celui qui fut, parfois au moins, son antagoniste. Mais la dextérité normande de Mgr Touchet franchit allégrement ce pas difficile. L'écueil de ce genre d'éloquence académique, c'est l'effort considérable imposé à la mémoire, l'encombrement de noms propres, de dates, de faits, bien capable de paralyser l'élan oratoire. Il n'en fut rien. La parole du panégyriste, dans ses formules originales et vivantes, gardait la vibration de l'inspiration première pour la communiquer aux auditeurs avec des frémissements d'enthousiasme.

A la sortie, on vendait l'*Eloge*, et je me rappelle qu'en confrontant sur l'heure le texte avec mes souvenirs tout frais je constatai que le feu de l'action avait parfois déparé la perfection littéraire, hormis un passage où le mot parfaitement juste et adéquat s'était enfin rencontré sous le coup de l'émotion. Il n'en allait pas ainsi de l'étonnant Freppel, qui reproduisait son texte mot pour mot, avec une littéralité implacable, et cela, sans l'avoir appris, car de l'avoir écrit une fois lui suffisait pour le graver sur la table d'airain de sa tenace mémoire.

Le style de Mgr Touchet s'est apparenté dans ces belles pages à celui de son héros. Il se ramasse en formules de médaille ou s'épanche en larges harmonies. Avec quelle verve pittoresque il dessine la psychologie du terrien, de l'Orléanais, en étudiant la souche rustique de Louis Veuillot, enfant de Boynes-en-Gâtinais ! Avec quel art concentré il campe son portrait physique ! Puis, pour narrer ses combats épiques, ses immortelles campagnes, ce fut comme un cliquetis d'épées ou une sonnerie de clairons. La péroraison sur ce thème si simple : « Qu'il soit imité ! » eut l'éclat d'une fanfare. Il fallut le respect du lieu saint pour retenir les mains qui brûlaient d'applaudir. Je vois encore un de ses diocésains, notable d'Orléans, avec qui j'avais lié connaissance, se retourner vers moi, rayonnant de fierté, en me disant : « C'est prodigieux ! »

Variété de sa production oratoire.

La production oratoire de Mgr Touchet fut immense. Pendant plus de trente ans il prodigua sa parole avec une intarissable fécondité. Partout appelé, il ne se refusait jamais, et sa parole était devenue comme l'ornement obligé et splendide de toute grande manifestation religieuse. Je ne sais combien de volumes comptent ses *Œuvres choisies oratoires et pastorales*, ils débordent de panégyriques, éloges funèbres, tant d'autres discours de circonstances, semés infatigablement à travers toute la France. Il s'est attaqué à tous les sujets historiques, il en a fait jaillir des torrents d'éloquence. Il a célébré avec le même bonheur des soldats comme Charette et des vierges comme la petite Thérèse. Il a répandu les fleurs de son éloquence sur des tombes illustres, celles de Mgr d'Hulst, par exemple, et du cardinal Amette, sans les refuser à d'humbles serviteurs de la France. Il fut la trompette d'or du patriotisme et de l'Église. Son verbe chaud, pittoresque, incarnant toujours l'idée dans l'image, hardi parfois jusqu'à froisser les exigences d'un goût sévère, mais toujours vivant, exubérant de vie, fait de Mgr Touchet un des plus puissants orateurs de l'époque. Il a rempli son magistère épiscopal à sa façon très personnelle, illustrant moins la doctrine que les faits, parlant plus au cœur qu'à la raison. Il a remué les âmes et n'a cessé d'attiser la flamme des saints enthousiasmes.

« Il a rendu au Christ un beau témoignage. »

La dernière fois que j'eus l'honneur de l'approcher, ce fut au service du cardinal Mercier, à Notre-Dame de Paris. Il était extraordinairement vieilli. La vieillesse était tombée brusquement sur lui et avait comme éteint le rayonnement de sa personnalité.

N'importe ! Il avait voulu se joindre aux autres cardinaux et évêques pour rendre le suprême hommage à celui que la France regarde unanimement comme l'honneur de l'épiscopat contemporain. Il admira beaucoup l'oraison funèbre de Mgr Baudrillart et l'on sentait percer dans ces éloges comme un regret de n'avoir pu célébrer lui-même le grand défunt.

La mort est venue bientôt après glacer ces lèvres éloquentes. Le noble héraut de la vérité a pu s'endormir dans la paix, il a rendu au Christ un beau témoignage, le Christ le reconnaîtra et sa Jeanne triomphante, venue à la rencontre de son avocat, le lui aura présenté avec une joyeuse confiance, mêlée de gratitude.

[Mgr] J. Schyrgens.

ARTICLES REMARQUÉS

Les économies universitaires

De l'*Écho de Paris* (5. 10. 26), sous le titre « Un programme inexistant » :

Après l'Intérieur, la Justice, la Guerre et la Marine, l'Instruction publique présente son programme d'économies. Nos lecteurs en ont lu le résumé officiel dans l'*Echo de Paris*, samedi dernier.

Dans l'enseignement supérieur (1).

Pour l'enseignement supérieur, le rapport nous prévient, dès l'abord, que « l'on ne saurait songer à réduire un outillage dont l'opinion publique elle-même réclame l'amélioration ».

Et toutes les mesures proposées se réduisent à une « revision générale des chaires » et à la substitution d'« aides temporaires » aux assistants et préparateurs des facultés des sciences ! Nous n'avons aucune illusion sur l'importance des économies ainsi réalisées.

Cependant, il est telle de nos dix-sept Universités — l'Université de Besançon — qui, de toute évidence, végète, et dont les chaires demeurent veuves d'étudiants. Voici les chiffres d'après l'*Annuaire général* de 1926. Au 31 juillet 1924, le total des étudiants recensés dans nos Universités était de 50 891.

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

[illegible] Paris, [illegible] ; Bordeaux [illegible] ; Lyon, [illegible] ; Toulouse, [illegible] ; Montpellier [illegible] ; Grenoble, [illegible] ; Alger, [illegible] ; Rennes [illegible] ; Nancy, [illegible] ; Poitiers, [illegible] ; Aix-Marseille, [illegible] ; Strasbourg, [illegible] ; Caen, [illegible] ; Dijon, [illegible] ; Clermont-Ferrand, [illegible] ; Besançon, [illegible].

Que l'on conserve l'Université de Clermont-Ferrand, malgré ses très faibles effectifs, soit : elle est au centre du Massif central [illegible]

[illegible] garder Besançon, si près de Dijon et de Strasbourg ?

— [illegible]

Fort bien. Conservons-les. Mais il est bien inutile [illegible] Université [illegible] « École préparatoire de médecine et pharmacie », sans avoir pour cela une Université.

[illegible] emploi avec ceux des facultés de science et de médecine ?

Dans l'enseignement secondaire.

L'enseignement secondaire est donné, pour les garçons, dans 122 lycées et 244 collèges ; pour les filles, dans 160 lycées et collèges.

Sur les 244 collèges de garçons, il en est un nombre considérable qui n'ont plus qu'une [illegible] Le rapport Louis Marin estimait à 96 le nombre de ceux qui [illegible] Les décrets du 1er octobre 1926 proposent la suppression de... 6 (nous disons six) !

On nous déclare : « C'est moins par des suppressions que par des concentrations qu'il faudra rechercher les économies. » Voilà qui est écrit en fort bons [illegible] en bonne le bien dire s'il ne devait servir qu'à couvrir ainsi d'un voile prestigieux les réalités...

[illegible]

[illegible] — et pour [illegible] ?

[illegible]

[illegible]

Dans l'enseignement primaire.

[illegible] six mille [illegible] suivant les estimations [illegible]

[illegible]

[illegible] se rendre à l'école.

[illegible] par exemple [illegible] Mais [illegible] économies proposées sont, peut-on dire, insignifiantes.

C'est la « réforme du régime » qu'il convient de faire

[illegible]

[illegible] la réforme du régime.

[illegible] avec Machault d'Arnouville, avec Turgot, avec Necker [illegible] et la Révolution qui [illegible]

Si M. Herriot [illegible]

Charles Denivet.

BIBLIOGRAPHIE

Les vertus [illegible] d'après les Épîtres de saint Paul, par l'abbé [illegible] — Un vol. in-[illegible] de [illegible] pages. Prix : [illegible] francs. [illegible] Paris [illegible].

[illegible] — A. W. [illegible]

« L'ACTION CATHOLIQUE »

IDÉES DIRECTRICES

Pouvoir judiciaire du Christ-Roi

Extraits d'une allocution prononcée par S. Em. le cardinal ANDRIEU, archevêque de Bordeaux, en réponse aux vœux de son clergé pour le Nouvel An 1926 :

Quand on repousse son autorité, le Christ frappe [1].

Il est une seconde vérité qu'il importe de rappeler aux peuples, surtout à ceux qui ont apostasié, et qui subissent à cette heure, sans trop le reconnaître, le châtiment de leur apostasie. Le Christ n'est pas seulement roi. Il est juge aussi, et, quand on repousse son autorité, il frappe. N'a-t-il pas frappé lorsque Titus fit le siège de Jérusalem et que la ville déicide expira dans d'inexprimables souffrances ? N'a-t-il pas frappé lorsque Rome eut renouvelé le crime de Jérusalem, crucifiant son corps mystique, qui est l'Eglise, et, après avoir mis à la torture plus de quinze millions de martyrs du nom chrétien, la ville des Césars se voit envahie et ravagée par une nuée de barbares, qui se disent et qui sont, en effet, le fléau de Dieu ? N'a-t-il pas frappé lorsque les peuples modernes, dont l'Eglise avait bercé l'enfance, se révoltèrent contre elle. à l'instigation d'un moine en révolte contre le Pape, et que les guerres de religion armèrent les hommes et les peuples les uns contre les autres, semant partout la haine et le carnage ? N'a-t-il pas frappé lorsque la France, après avoir applaudi Voltaire et les encyclopédistes, expia leurs blasphèmes contre le Christ, qu'ils appelaient l'Infâme, dans les horreurs d'une révolution qualifiée à bon droit de satanique ? N'a-t-il pas frappé lorsque nos faiseurs de lois laïques lui eurent dit : « Va-t'en ; nous ne voulons plus de la science de tes voies », et que l'on vit se déchaîner sur la France, sur l'Europe et sur le monde, une guerre aux proportions gigantesques, et dont les atrocités montrent, dans une lumière saisissante, le châtiment réservé aux peuples qui ont la folie de vouloir s'organiser sans Dieu ?

Le Christ est roi. Il est juge aussi. Et, quand on méconnaît son autorité, il frappe. Le Pape recommande aux évêques de rappeler cet enseignement à leurs fidèles, et je vous prie, Messieurs, de le propager et de le développer dans vos paroisses respectives.

La « grande révolte » en France : des lois contraires aux lois du Christ.

Si du monde catholique je porte mon regard sur la France, qu'est-ce que j'y découvre ? La grande révolte contre le Christ-Roi et la grande tribulation, châtiment de cette révolte. Oui, en France, c'est toujours la grande révolte, et elle se traduit par des lois contraires à celles que le Christ a faites.

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

Le Christ avait organisé la famille pour orienter l'homme vers le but de sa vie, qui est le souverain bien. Les maîtres du pouvoir, aux ordres des Loges, l'ont désorganisée par la loi sur l'école et sur le divorce. Le Christ avait organisé la société civile afin qu'elle aidât ses membres à conquérir leurs destinées éternelles. Les maîtres du pouvoir, aux ordres des Loges, l'ont désorganisée de manière à lui rendre impossible l'accomplissement de sa mission providentielle, puisque l'Etat, aux termes de la loi de Séparation, ne reconnaît plus aucun culte. Le Christ avait organisé des Congrégations religieuses pour faire fleurir sur la terre l'idéal de la perfection évangélique. Les maîtres du pouvoir, aux ordres des Loges, les ont non seulement désorganisées, mais abolies, sous prétexte que leurs enseignements et leurs exemples ne répondaient plus aux exigences de la civilisation moderne, de plus en plus imprégnée de paganisme. Le Christ avait organisé l'Eglise, l'épouse de son cœur, avec une hiérarchie puissante et harmonieuse, et les maîtres du pouvoir, aux ordres des Loges, l'ont désorganisée en lui imposant une constitution schismatique, qui substitue la puissance des laïques à l'autorité du Pape et des évêques pour l'administration des biens du culte.

La « grande tribulation » : impuissance de la France laïque.

Aussi, que voyons-nous ? A côté de la grande révolte, la grande tribulation. La France est aux bords de l'abîme, entourée de médecins qui prétendent l'aimer assez pour la guérir, mais dont beaucoup n'ont pas le courage de lui appliquer le vrai remède. De toutes parts, au nom de l'expérience et du bon sens, on réclame comme moyens de salut nécessaires des économies et une équitable répartition de l'impôt. Mais les économies et l'équitable répartition de l'impôt blessent certains intérêts d'ordre privé, et on les ménage de peur de susciter les récriminations et surtout les représailles de la clientèle électorale, de celle dont les suffrages procurent les honneurs et les honoraires. On dira : « C'est de l'égoïsme. » Ce n'est pas, en effet, autre chose. Les feuilles anticléricales comme les feuilles catholiques en gémissent. Il n'y a plus d'esprit de sacrifice. Qui l'a tué dans l'âme de tant d'élus et de tant d'électeurs français ? Le laïcisme. Quand l'homme ne croit plus en Dieu, il devient à lui-même son Dieu, et, loin de songer à un sacrifice quelconque pour le bien général, il confisque tout à son profit.

Voilà la France laïque impuissante à résoudre les graves problèmes qui se posent et qui intéressent au plus haut point notre avenir national. Mais la France catholique, la France de Tolbiac, de Poitiers, de Bouvines et d'Orléans, ne reste pas inactive. Après l'ordre de mobilisation lancé par les vaillants évêques de Strasbourg et de Metz (1), elle a mobilisé elle-même ses troupes. Debout les Français ! Debout les Françaises ! Debout comme au temps de Jeanne d'Arc, la libératrice de la patrie française ! Debout,

(1) Cf. *D. C.*, t. 12, col. 131-133 (Mgr Ruch), 477-481 (Mgr Pelt). (Les notes sont de la *D. C.*)

comme au temps d'O'Connell, le libérateur de la patrie irlandaise! Et elle poursuit sa campagne libératrice, sa campagne antilaïciste, avec d'autant plus de vigueur qu'elle y fut encouragée au mois de mars par une solennelle Déclaration des cardinaux et archevêques (1), et qu'elle y est encouragée aujourd'hui, avec une autorité souveraine, par la magistrale Encyclique du pape Pie XI établissant la fête du Christ-Roi (2).

Les trahisons des « libéraux catholiques ».

Notre ciel diocésain n'a pas été non plus sans nuage. Le laïcisme continue ses ravages dans notre Gironde, et par laïcisme il faut entendre non seulement l'erreur de ceux qui dénient au Christ toute autorité sur l'homme individuel et sur l'homme collectif, mais encore l'erreur de ceux qu'on appelle libéraux catholiques ; et ils sont légion, les libéraux catholiques, qui servent le Christ, quelquefois avec ferveur, dans leur vie privée, dans leur vie de chrétiens, mais qui entendent rester indépendants de son autorité dans leur vie publique, dans leur vie de citoyens. Grâce aux complaisances de ce libéralisme toujours prêt à seconder, sur le terrain de la politique religieuse, les entreprises du laïcisme intégral, les lois dites de laïcité ont pu être inscrites dans notre Code, et notre diocèse souffre comme les autres du régime dont un des chefs du Grand-Orient de France nous dénonçait le rêve dans ce passage du programme religieux d'après-guerre élaboré en 1917 à l'assemblée générale de Paris: « Nous voulons que la religion soit une affaire privée, comme s'expriment les socialdémocrates allemands. Toute influence du cléricalisme sur la vie publique, l'école, et en général sur les organismes vitaux de la société, doit être interdite et supprimée. Il ne faut plus qu'il y ait une France chrétienne. Nous visons à la vraie domination des peuples, à la domination maçonnique. » Vous venez de l'entendre, les Loges ne s'occupent pas de la vie privée, et le libéralisme des catholiques qui proscrivent la religion de la vie publique répond aussi bien que le laïcisme intégral aux exigences du programme maçonnique.

Le catholicisme en France

Nouvelle situation, nouvel esprit

Du *Messager du Cœur de Jésus* (oct. 1926):

Depuis quelque temps, les catholiques ont entrepris de faire leurs affaires eux-mêmes et sans intermédiaire. C'est une nouveauté qui vaut d'être signalée.

Jadis, le soin de faire aboutir nos revendications religieuses était confié à des parlementaires dévoués ou à des partis politiques qui s'honoraient en les adoptant, et nul n'a perdu le souvenir des luttes ardentes pour la liberté des Congrégations, où des hommes comme de Mun, Piou, Lamarzelle, Groussau, de Gailhard-Bancel, Lerolle, l'abbé Gayraud, Beauregard, Aynard, Denys Cochin, Massabuau, Plichon, Amédée Reille, bien d'autres encore, prodiguèrent des trésors de talent et d'énergie. Mais tandis que ces vaillants se dépensaient à la Chambre pour empêcher, ou du moins retarder l'inévitable, que faisaient les catholiques dans le pays? Rien. Ils attendaient la fin des débats et le vote de la loi. Les défenseurs de la bonne cause avaient, dès lors, l'air d'isolés, de chefs sans armée, et toute leur éloquence se brisait contre le bloc, cohérent celui-là, des forces maçonniques.

Un autre inconvénient du système d'autrefois était, quand il s'agissait non de catholiques avant tout, comme de Mun et la plupart de ceux que nous avons nommés, mais d'hommes politiques et d'organisations politiques déterminées, conservatrices ou démocratiques, que les revendications religieuses risquaient d'y être envisagées et défendues en fonction du programme politique ou social, à la façon d'une annexe, et, dès lors, altérées ou quelque peu sacrifiées.

L'existence et le succès de la Fédération Nationale Catholique a refoulé pour jamais dans le passé ces inconvénients et ces périls. Désormais les catholiques défendent eux-mêmes leurs droits avec l'ensemble des forces dont ils disposent dans le pays, ils les défendent avant, pendant et après les périodes électorales, ils les défendent pour elles-mêmes, sans les confondre et les mêler aux revendications politiques et sociales, si légitimes et si respectables qu'elles soient d'ailleurs.

Les catholiques, en tant que tels, ont pris position dans la cité. Un jour viendra où leur groupement disposera d'une puissance sans égale.

Où en est-il aujourd'hui?

La force d'une association lui vient de son *programme*, de son *organisation*, de ses *cadres* ou de son personnel.

Le programme de la F. N. C. (1)

Le défaut de programme est une des faiblesses les plus communes et les moins avouées de nos associations. Non pas qu'elles en soient totalement dépourvues. Ce serait une indigence ridicule et de mauvais aloi. Il est si facile de faire un programme et un beau programme! Mais il y a dans les plans et les programmes un degré de généralité et d'imprécision qui les rend inopérants. C'est alors une enseigne et une devise qu'on arbore complaisamment les jours de congrès, mais qui n'oriente ni ne stimule l'activité de personne.

Les grandes associations peuvent, dans une certaine mesure, atténuer les inconvénients de ces programmes trop vagues et d'une réalisation trop lointaine par la force de leurs traditions et le dévouement de leurs élites; elles n'en souffrent pas moins de cette absence de buts précis et vraiment à la portée de l'activité de leurs membres.

On se réunit sans savoir pourquoi, on se concerte sans but, on s'habitue à s'assembler pour ne rien faire, à parler pour ne rien dire, et le goût de l'action sérieuse se perd dans cette agitation stérile et ce cliquetis de formules creuses.

Peut-on rien imaginer de plus décevant, rien de plus capable d'altérer la confiance dans cette force de l'association, que trente ans et plus de panégyriques n'ont cessé d'exalter parmi nous comme la suprême puissance de rénovation et de salut!

Grâce à Dieu, les circonstances ont imposé à la

(1) Cf. *D. C.*, t. 13, col. 707-712.
(2) *Ibid.*, t. 15, col. 259-274.

(1) Les sous-titres sont de l'auteur.

édération un programme positif. Venue au monde au moment où la brutale et aveugle politique d'Herriot risquait de tout bouleverser, elle dut faire face à la situation et prévenir la triple catastrophe dont nous étions menacés : rupture avec Rome, expulsion des religieux, application à l'Alsace des lois scolaires laïques. On sait que la résistance des catholiques a eu raison des prétentions du Cartel et la gloire en revient, pour la majeure part, à la Fédération.

Ce premier succès obtenu, elle a fixé pour objectifs de cette année la revision des lois de 1901 et 1904, lois qui privent les religieux de la liberté de s'associer et de celle d'enseigner — l'école — la restauration familiale. Vaste programme, certes, mais que chaque Union diocésaine aborde par le biais qui lui paraît le plus accessible.

L'organisation.

Avoir un programme, un programme précis, véritablement situé dans le champ des réalisations possibles et prochaines, c'est quelque chose et c'est beaucoup. Mais ce n'est pas assez. Il faut, au service de l'idée, une puissance d'exécution. Dans l'espèce, cette puissance ne peut venir que de l'organisation de la masse catholique. Les efforts généreux d'une élite, la vaillance et la valeur du clergé, égales ou peut-être supérieures à celles d'autres temps et d'autres pays, n'ont pu prévaloir contre l'organisation maçonnique, enserrant dans un réseau très souple les forces laïques de la nation. Peu à peu, toutes les positions stratégiques, l'administration, le Parlement, la presse, l'enseignement, ont été occupées par l'adversaire.

Au moment où M. Combes fermait sans résistance 17.000 écoles chrétiennes et jetait dans la rue des milliers de religieuses, M. Piou écrivait ces paroles, qui n'ont rien perdu de leur poignante actualité : « Sans organisation, on n'arrive à rien qu'au décousu dans la défense, à l'affreux désordre dans la défaite. Agir avec patience et méthode, découvrir ou susciter les dévouements ; étendre partout, au fond des campagnes comme dans les faubourgs des villes, le réseau d'une organisation qui concilie la discipline avec la décentralisation ; avoir partout ses comités, ses hommes de confiance ; et tout cela le faire sans relâche, sans défaillance, mais sans mise en scène ni intérêt égoïste, voilà, à l'heure actuelle, la patriotique mission d'une association inspirée par le sentiment national et l'esprit chrétien.

» Ainsi comprise, elle créerait vite, en face d'un gouvernement oppresseur, une force capable de résister à ses excès, de lui disputer l'indépendance des volontés, des consciences et des votes. Elle arriverait, en ne se décourageant jamais, à dissiper les malentendus qui ont permis aux maîtres du jour d'égarer l'opinion, à pénétrer jusqu'à l'intelligence, jusqu'au cœur de ces masses profondes, autrement saines qu'on ne le suppose, surprises mais non conquises par les doctrines haineuses, trop longtemps délaissées par ceux qui avaient le devoir de les éclairer et de les aimer. » (1)

Ce qui n'a pu être fait en 1904 est en train de se réaliser aujourd'hui. L'organisation des catholiques dans les cadres de la Fédération progresse et chemine au milieu du dédale des apathies, des incompréhensions, des résistances passives, des appréhensions et des défiances dont est encombré le sol de notre chère patrie. — A quoi bon ? — Les choses ne vont pas si mal. — Nous sommes libres, en somme. — Que voulez-vous de plus ? — Encore une organisation, et une organisation cotisante ! — Que ferons-nous dans les réunions ? — Les religieux ? — Ils se défendent eux-mêmes. — Les écoles ! nous n'en avons plus. — Les relations avec Rome ? Elles sont rétablies. Telles sont les objections qui paraissent décisives à de petits esprits et à des cœurs plus petits encore. Ah ! le salut des âmes et des âmes d'enfants qui n'ont plus d'écoles, en effet, dans une multitude de paroisses de France, le rétablissement de l'influence de l'Eglise sur la masse, en train de devenir païenne, que voilà bien des sentiments étrangers à ces pauvres égoïstes ! Vivre en paix leurs derniers jours, en fermant les yeux, comme l'autruche, au péril qui les menace, telle est l'attitude et l'ambition d'un trop grand nombre, et non des moindres, de catholiques. Et cependant, l'organisation se fait. Elle est même beaucoup plus avancée qu'on ne le suppose généralement.

Que de grands et beaux diocèses aient réussi à mettre sur pied une puissante organisation, nul ne s'en étonne. Mais parmi les autres il en est, et un très bon nombre, qui disposent d'une force catholique organisée et cohérente. Dans l'ensemble, le succès a dépassé les espérances et dérouté les pessimistes.

Les cadres.

Dès maintenant, la Fédération a le nombre — deux millions, — et le nombre organisé. A-t-elle un choix suffisant de chefs, de sous-officiers et d'entraîneurs qui lui permettent de substituer peu à peu à tous les paliers de la vie publique ses hommes à ceux de la Maçonnerie ?

Non, elle est trop jeune pour cela. Le manque de personnel dirigeant sévit terriblement dans certaines régions et continuera encore sans doute à sévir longtemps. Mais déjà, çà et là, des hommes nouveaux se révèlent, militaires en retraite, propriétaires, industriels, commerçants, avocats, médecins, simples ouvriers parfois. Ni la lutte ne les effraye, ni le travail ne les lasse, ni la contradiction ne les énerve. Leur nom, ignoré hier, vole de bouche en bouche. Ce sont les chefs catholiques populaires de demain. Chaque jour grossit leur phalange encore petite, chaque jour accroît leur expérience de l'action, leur prestige et leur autorité. Que la lutte pour la liberté de l'Eglise et le salut de la jeunesse continue encore deux ans et nous aurons presque partout les cadres aguerris avec lesquels les forces de désordre devront compter.

A cette organisation nouvelle, véritable parti de Dieu, tel que le souhaitait Pie X, il faut un esprit nouveau.

L'esprit d'hier était un *esprit concordataire*, qui ne voyait de salut pour la religion que dans et par l'Etat. Et certes, l'union de l'Eglise et de l'Etat serait l'idéal, mais s'il faut acheter la tolérance hautaine d'une administration ennemie à force de concessions, d'amoindrissements et d'abandons, mieux vaut l'hostilité déclarée avec ses risques et ses avantages.

L'esprit d'hier était un *esprit politique*, qui liait ou subordonnait la cause religieuse à la destinée d'un parti.

L'esprit d'hier était un *esprit de timidité*, dont l'unique tactique était de reculer. On croyait faire ainsi la part du feu. Mais cette part est devenue si

(1) « Comment se défendre » : *Correspondant*, 10. 10. 1904.

grande que le royaume du Christ en France fait penser à celui de Charles VII avant que ne parût Jeanne d'Arc.

L'esprit nouveau, celui qui convient aux soldats de l'Eglise, est l'*esprit de foi*, qui cherche d'abord le royaume de Dieu, ne sacrifie pas l'essentiel à l'accessoire, le bien des âmes à l'apparence, les intérêts spirituels aux succès personnels, ou de pure forme.

L'esprit nouveau est un *esprit de courage*, d'initiative et de patience, qui, renonçant aux illusions des transformations morales soudaines et magiques, accepte le long labeur de la réévangélisation du pays.

L'esprit nouveau est ancien comme l'Eglise ; c'est l'esprit chrétien. Il lui a valu ses premières victoires, et la releva aux époques de décadence. Aujourd'hui comme hier, il est la condition du salut.

JOSEPH VASSAL.

INITIATIVES

Le missionnaire-médecin

De la revue *Chine-Ceylan-Madagascar* (sept. 1926) :

Notre-Seigneur, tout en annonçant l'Evangile, guérissait les corps, *curans omnem infirmitatem*. Le missionnaire ne peut-il pas, ne doit-il pas l'imiter ? En faisant du bien aux corps, sa charité atteindra les âmes, et d'un malade soigné ou guéri il pourra plus facilement faire un enfant de Dieu. Ainsi les soins médicaux peuvent-ils être la clé qui ouvre les cœurs.

Les protestants l'ont compris, et, avant les catholiques, ont étendu sur tous les pays qu'ils convoitent, et en particulier sur la Chine, tout un réseau d'hôpitaux, de dispensaires, de cliniques, desservis par une armée de médecins et d'infirmières.

Il ne faudrait pas croire que les catholiques n'ont rien fait. A la suite des missionnaires, de nombreuses Sœurs hospitalières, de diverses Congrégations, ont fait connaître et admirer, jusque dans les pays les plus reculés, le dévouement de la charité catholique. On a même vu d'authentiques docteurs en médecine, devenus prêtres et religieux, aller porter leurs soins et leur science aux populations déshéritées d'Asie ou d'Afrique. Pour ne parler que des missions dont s'occupe ce bulletin, nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié qu'un missionnaire massacré en Chine en 1902, le P. Victor Lomuller, était un ancien médecin-major de l'armée française. Docteur en médecine également, le P. Léon Wieger, bien connu dans le monde savant. Docteur encore, le P. Maurice Verdun, qui, après les blessés de la Grande Guerre, trouve à soigner ceux de la guerre civile qui sévit en Chine. — La Mission de Madagascar a eu aussi ses Pères-docteurs. Ce fut le P. Joseph Loiselet, qui avait établi une clinique à Fianarantsoa, et qui depuis, réclamé par l'enseignement, a professé à Beyrouth et à Lille. C'est encore le P. Charles Decès, qui dirige en Père et en docteur la léproserie de Marana.

Ceux qui ont vu à Rome, à l'Exposition Vaticane de 1925, l'impressionnant Pavillon de l'Hygiène et de la Médecine missionnaires, ont quelque idée des services inappréciables que les missionnaires ont rendus à l'humanité souffrante.

L'Université catholique de Lille vient d'avoir une initiative intéressante. Elle crée un cours d'initiation médicale pour missionnaires présents et futurs. Cours de vacances, pour la commodité de ceux qui sont encore étudiants, sa durée est de six semaines (15 septembre au 30 octobre). Les leçons porteront sur la thérapeutique usuelle, l'hygiène, la prophylaxie, la parasitologie, les maladies coloniales, etc. (1).

Le Saint-Père a daigné dire que cette fondation lui était particulièrement agréable.

Les cours seront accompagnés d'exercices pratiques et de visites à diverses collections scientifiques.

Une paroisse modèle

Du *Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg* (15. 10. 26) :

Ce n'est pas seulement pour rendre à une paroisse qui a généreusement fait son devoir un hommag[e] mérité, mais aussi pour encourager à la confiance le[s] prêtres du diocèse obligés de construire une églis[e] que nous citons l'exemple suivant :

Le 29 septembre dernier a été consacrée l'église d[e] Truchtersheim. La population catholique est d[e] 600 âmes. En deux ans, elle a donné pour cet[te] église 157 000 francs. La commune a vo[té] 40 000 francs en 1925 et 20 000 francs en 1926. U[n] terrain de 3 800 francs a été offert. Des prestation[s] et du voiturage ont été librement consentis pou[r] une somme de 20 000 francs.

Total : plus de 240 000 francs versés en deux a[ns] (1925-1926), soit 400 francs par tête d'habitant.

Deux autres renseignements sont à noter : Truchtersheim n'ayant pas assez de chevaux pour assur[er] le voiturage gratuit, les communes voisines ont prê[té] leur concours. Pour les prestations (déblayeme[nt] du terrain, etc.), la paroisse avait été divisée [en] sections. Chaque section a fait du travail en 19[25] pendant cinq semaines (une journée par semaine), en 1926, pendant deux semaines. En 1925, on [a] obtenu ainsi 515 journées de travail bénévole.

---

(1) « Les cours d'initiation médicale comprendro[nt] l'étude sommaire de l'anatomie, de la physiologie, de [la] thérapeutique et de l'hygiène. Les futurs missionnai[res] apprendront la pratique de la petite chirurgie, le trai[te]ment des abcès, des fractures. Ils connaîtront l'évoluti[on] des parasites particuliers aux pays chauds et le traiteme[nt] général des maladies spéciales qu'ils provoquent.

» En science générale, l'enseignement comprendra [la] géographie humaine, l'ethnographie, la botanique, la zo[o]logie coloniales.

» Les cours dureront six semaines et seront sanction[nés] par la délivrance, après examen, d'un diplôme.

» Il n'échappera pas qu'un pareil enseignement, t[out] en facilitant largement aux missionnaires la pratique [de] leur apostolat, les mettra également à même de mie[ux] connaître et apprécier les richesses naturelles, souv[ent] considérables mais ignorées, des contrées où ils séjourne[nt].

» Ajoutons que les cardinaux préfets de la Propagan[de] et des Congrégations, ainsi que le Saint-Père lui-même, [ont] tenu à affirmer tout l'intérêt qu'ils portent à une parei[lle] œuvre, dont ils attendent les meilleurs résultats.

» L'expansion française n'aura, elle aussi, à coup s[ûr] qu'à s'en féliciter. » (*Journal du Midi*, 4. 11. 26.) (Note [de] la *D. C.*)

Le catholicisme et l' « Action Française »

DÉCLARATIONS DES PRÉSIDENTS DE LA LIGUE D'A. F. AU XIII[e] CONGRÈS D' « ACTION FRANÇAISE »

DISCOURS DE M. BERNARD DE VESINS

Au cours de la première séance du Congrès de l' « Action Française » (1), le 23. 11. 26, le colonel BERNARD DE VESINS, président de la Ligue d' « Action Française », a fait les déclarations suivantes :

MESDAMES, MESSIEURS,

L' « Action Française » rend hommage au duc d'Orléans (1).

L'année 1926 nous a apporté une grande douleur. Le 28 mars, Monseigneur le duc d'Orléans est mort sans avoir réalisé le vœu de toute sa vie : travailler à rétablir la France à son rang dans le monde.

Pour nous tous qui, à l' « Action Française », avions pu apprécier les dons magnifiques que la Providence lui avait départis, qui auraient fait de lui un grand roi et qui portaient en eux le gage d'une splendide restauration française, notre douleur s'est doublée de toute l'affection qui se joignait à la confiance et à l'admiration qu'il nous avait inspirées. Grâce à lui, l'idée royaliste a fait depuis vingt ans d'incommensurables progrès ; le pays tout entier y pense ouvertement comme à une suprême ressource. N'eût-il rendu à son pays que ce service, il mériterait notre reconnaissance et notre respect. Pendant vingt ans nous l'avons servi de tout notre dévouement, de toutes nos forces, de tout notre cœur. Nous le servirons encore en servant le prince qui lui était allié par tant de liens et qui a courageusement assumé toutes les charges et tous les devoirs du chef de la Maison de France — nouvel exemple, Mesdames et Messieurs, que le « roi est le seul vivant qui ne meurt pas » ; pour la France, nous continuerons notre tâche et nous lui rendrons sa dynastie nationale.

Elle a été fondée dans un but et avec une mission « politique ».

L' « Action Française » s'est donné à elle-même cette mission politique, et les circonstances qui l'ont fait naître, puis qui ont, à travers tous les obstacles, servi à son développement sur le terrain politique, continueront à lui fournir leur aide.

Elle réunit par le même amour de la patrie des hommes par ailleurs très différents.

Notre route est politique et l'a toujours été. Faut-il rappeler que l' « Action Française » s'est formée par la réunion d'hommes profondément unis sur le patriotisme et profondément différents sur presque tous les autres points ? Comme la France elle-même, elle comprenait des hommes séparés par leur croyance, leur doctrine philosophique ou leur origine politique. Comme la France aussi, elle les a réunis par le même amour de la patrie.

---

(1) L'*Action Française* du 24. 11. 26 rend compte de l'exposé que fit le 24 novembre, à la deuxième journée du Congrès, M. CHARLES MAURRAS du mouvement de l' « Action Française ». Citons ce passage :

« Une autre grande épreuve était réservée cette année à l' « Action Française ». On sait laquelle. Sur le problème religieux, déclare Charles Maurras, je n'ai ni l'envie ni le droit de dire un seul mot. Mais, comme chroniqueur politique, je salue une situation nouvelle.

» C'est une situation heureuse : il n'est plus possible, en effet, de parler désormais de l'obligation du ralliement à la République. Les documents pontificaux établissent notre entière liberté politique. On peut dire que l'épreuve de l' « Action Française » a libéré les Français de toute équivoque. Si douloureux qu'ait été le coup, on doit constater que le roi y a gagné encore. »

Au banquet de clôture, le 27 novembre, M. LÉON DAUDET prit aussi la parole. Nous reproduisons le compte rendu de l'*Action Française* (28. 11. 26) :

« Ici, Léon Daudet va dire un mot personnel, dont il annonce qu'il tient à en être seul responsable : pas plus, dit-il, en italien qu'en aucune autre langue il n'acceptera à son sujet des accusations diffamatoires qui ont pris naissance dans une basse police et qui ont précédé et amené la mort de son enfant. Il ne permettra pas à un journal étranger, l'*Osservatore*, pour ne pas le nommer, qui joue de l'équivoque, de ses relations indéterminées avec le Vatican, de reproduire des accusations fausses et des diffamations émanées de ce milieu de maîtres chanteurs et d'assassins qu'est la Sûreté générale de Paris. Il ne permettra pas davantage ces diffamations à la pourpre qu'à l'hermine de la Cour de cassation. Il prévient tout journal de langue française qui reproduira sur ce point précis ces diffamations italiennes qu'il les poursuivra impitoyablement devant les tribunaux compétents.

» Quand nous serons au pouvoir — et cette éventualité est prochaine, — notre premier soin sera de rapporter les lois laïques et de rappeler les congréganistes enseignants, qui ont gardé le flambeau des lumières en même temps que de la vertu. Pour nous, notre conscience est tranquille, mais nous souffrons pour ceux qui nous méconnaissent.

» L'orateur, continuant, rappelle ensuite la révélation récente de Stresemann, qui a reconnu avoir subventionné de ses fonds secrets l'*Allgemeine Zeitung*, le plus impérialiste des journaux d'Allemagne, qui ne cesse de réclamer insolemment l'Alsace-Lorraine. Eh bien ! derrière toutes les attaques contre l' « A. F. », il y a l'Allemand.

» Ces jours derniers, dans une grande revue parisienne [la *Revue de France*], un des plus glorieux chefs de la guerre [le maréchal Foch, d'après M. Daudet, *Action Française*, 1. 12. 26] disait que l'abandon de la Rhénanie serait un crime. Dans quelques jours, ce crime peut être perpétré. Peu à peu, avec ténacité, l'Allemagne, en préparant la guerre, s'avance vers ce qu'elle appelle la plaque tournante de Metz, qui doit lui servir à nous assaillir. Il faut empêcher cela et, pour l'empêcher, il nous faut le régime du roi ! »

Nous traduisons de l'italien la note consacrée au Congrès par l'*Osservatore Romano* (3. 12. 26) : « Le XIII[e] Congrès de la Ligue d' « Action Française » s'est réuni à Paris les 23, 24 et 25 novembre. Les trois déclarations de MM. [de] Vesins, Ch. Maurras et l'amiral Schwerer ont particulièrement attiré l'attention. La gravité des questions examinées, l'esprit des solutions proposées, la « hardiesse » de certaines affirmations appellent dès maintenant de sérieuses réserves. Nous aurons l'occasion d'y revenir en temps et lieu. »

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

Elle n'enseigne donc aucun système philosophique,
aucune doctrine générale de l'univers ou de l'ordre,
mais des points « extrêmement limités et précis » de politique.

Entre des hommes si différents, l'accord, même purement politique, ne pouvait se faire que sur des points extrêmement limités et précis.

Il ne pouvait être question ni d'un système commun de philosophie ni d'une adhésion de l'esprit à une doctrine générale de l'univers ou même de l'ordre. Mais tandis que les différents partis, en France, se contentaient de vagues déclarations, suivant les opportunités électorales, les fondateurs de l' « Action Française » décidèrent de fixer et de définir les points de leur accord politique, et c'est l'ensemble de ces points, avec les démonstrations qui appuyaient pratiquement la nécessité de leur réalisation, qui a formé et forme encore la doctrine politique de l' « Action Française ».

La doctrine politique de l' « Action Française ».

Le cadre national.

Dès 1899, elle déclarait que le cadre national est à notre époque le dernier et le plus complet dans la société temporelle, mais elle reconnaissait aussi que ce n'était pas le cadre le meilleur que l'on puisse réaliser, puisque l'Europe avait connu, avant Luther, le cadre supérieur international ou supranational de la République chrétienne, qui s'appelait la chrétienté.

Le retablissement de la monarchie héréditaire,
traditionnelle, antiparlementaire, decentralisée.

L'année suivante, dès 1900, cette même doctrine s'est condensée dans cet aphorisme qui est familier à tous nos adhérents : le rétablissement de la monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée, est pour la France une question de salut public.

Nécessité d'un organe de l'intérêt général, organe permanent, *donc héréditaire* ; responsable par sa permanence même, lié par sa nature avec l'intérêt français, *donc traditionnel* ; capable de le défendre contre les appétits et les compétitions des partis, *donc antiparlementaire* ; et apte à dégager les provinces françaises, dont chacune a sa physionomie, son tempérament propre, de la tyrannie étatiste, que le régime électoral ne peut que fortifier, *donc décentralisé*.

Le nationalisme intégral.

Pour se distinguer des patriotes qui, restant républicains, avaient pris le nom de nationalistes, l' « Action Française », dont le nationalisme ne pouvait pas se cantonner sur le terrain constitutionnel, résolue à réaliser les solutions de son nationalisme dans la constitution politique de l'Etat français, se dit nationaliste intégrale, parce que la solution monarchique satisfait à tous les besoins du pays comme une intégrale en mathématiques représente la somme de toutes les valeurs d'une fonction algébrique.

L' « Action Française » et la religion catholique.

S'enquérir de ce que pense l'Église
et tenir cette pensée pour une règle.

Dans les questions où la politique touche à la religion catholique, notre règle constante a été la suivante :

Quand se présente une question où l'Eglise catholique est intéressée, le premier devoir est d s'enquérir de ce que l'Eglise pense d'elle-même de tenir cette pensée pour une règle que l'Etat doi respecter.

Se conformer donc aux avertissements récents
du Souverain Pontife.

Or, l'Eglise a parlé récemment, elle a averti le fidèles, particulièrement les jeunes gens, d'un danger qu'ils couraient à suivre « aveuglément les dirigeants de l' « Action Française » « dans le choses qui regarderaient la foi ou la morale ».

Les catholiques ayant une part de direction dan l' « Action Française » ont aussitôt publier leu soumission aux ordres du Souverain Pontife fourni la solennelle affirmation de leur foi catho lique. Ils ont été suivis par des milliers et des mi liers de ligueurs, dont nous avons les signature Le journal *l'Action Française* a donné dans leu intégralité les documents officiels venus de Rome il n'en a rien caché à ses lecteurs.

Rétablir la chaire du « Syllabus ».

Mais les dirigeants de l' « Action Française » *dar leur unanimité* ont décidé de corroborer par des act les affirmations de ceux d'entre eux qui sont cath liques pratiquants.

Ils avaient été précédés sur ce point par l'initiati prise par nos amis de Tours, de Toulouse, d'Albi, Nevers, qui avaient spontanément été trouver le pa teur de leur diocèse pour lui demander les moye de se conformer dans leurs groupes particuliers a avertissements du Souverain Pontife.

Mais cela leur était extérieur ; ce n'était pas suf sant. En conséquence, ils ont décidé, unanimeme encore, de rétablir à l'Institut d' « Action Française la chaire du *Syllabus*, qui n'avait été interromp que pour des causes accidentelles. Des démarcl ont été faites officiellement auprès de S. Em. le ca dinal-archevêque de Paris, des supérieurs ou provi ciaux de différents Ordres religieux à Paris afin d'o tenir d'eux que des théologiens séculiers ou réguli soient autorisés à venir exposer à l'Institut d' « tion Française » la doctrine catholique sur les poi qui paraîtront à ces théologiens particulièrem utiles à développer pour éclairer nos adhérents, s tout les jeunes, et les prémunir ainsi contre les da gers que le Souverain Pontife a signalés.

En faisant cela, nous restons fidèles à nos pr cipes constants. Rien ne nous tient plus au cœur la Vérité (1).

---

(1) *L'Action Française* (24. II. 26) ajoute que « diverses parties de cette déclaration ont été saluées d' plaudissements unanimes ».

« Nous ne doutons pas, écrit le *Nouvelliste de Breta* (25. II. 26), que les termes de M. de Vesins ne so reproduits par tous les journaux de droite, du centre de gauche qui ont si abondamment entretenu leurs teurs depuis plus de deux mois de « l'affaire de l'Ac Française ». Ces termes sont en effet capables d'ame dans la loyauté et la clarté, un véritable apaisement. apaisement est vivement souhaité par tous ceux recherchent avant tout l'union des catholiques fran indépendants en politique, mais filialement et abs ment soumis, sans hésitations et sans réserves, aux d tives du Saint-Siège en ce qui concerne le dogme e morale. »

La *Vie catholique* (27. II. 26), qui reproche à l'*Ac Française* de laisser ignorer à ses lecteurs les article l'*Osservatore Romano* concernant l' « Action Françai ajoute : « Après avoir constaté de tels silences, de t et si singulières omissions, nous nous étonnons q catholique ait pu déclarer au cours du récent Congrè

DISCOURS DE L'AMIRAL SCHWERER

Le 25 novembre, troisième journée du Con-ès, l'amiral SCHWERER, président d'honneur de Ligue d' « Action Française », prononça le scours suivant :

Je parlerai « sans aucune réticence » (1).

Le grand honneur qui m'a été fait le jour où l'on a appelé à la présidence d'honneur de la Ligue 'impose, en certaines circonstances, le devoir de ne s garder le silence.

Il m'impose aujourd'hui le devoir de dire aux mbres de la grande famille que constitue l' « Ac-n Française » toute ma pensée sur certain sujet i préoccupe actuellement tous nos esprits.

Je le ferai sans aucune réticence.

Etant personnellement un catholique très sincère, suis certain que rien dans mes paroles ne pourra sser une conscience catholique ou être considéré mme un manquement au respect que je dois à personne, à l'autorité ou à la dignité du Souverain ntife.

Si, dans quelques âmes catholiques, des hésita-ons avaient pu exister encore au sujet de la ligne conduite à tenir, il me semble qu'elles ont dû sparaître pour tous ceux qui ont eu la joie d'en-ndre l'émouvante allocution de M. le chanoine chard et les directives qu'il leur a données avec ute l'autorité qui s'attache à sa personne et à son ractère.

« Action Française » n'est pas une association religieuse

L' « Action Française » n'est pas une association ligieuse. Elle est un groupement politique, ayant ur but de sauver la France, de l'arracher à un gime abject qui la déshonore et la tue. Elle réunit, vue d'atteindre cet objectif, des incroyants et des oyants. Mais les incroyants qui sont avec nous nt de ceux dont vous a parlé l'abbé Richard, qui spectent et défendent l'Eglise.

Quant aux croyants d' « Action Française », ils t montré dans bien des circonstances — notre pré-dent en est un admirable exemple — qu'ils étaient rêts à tous les sacrifices pour la défense de leur ligion.

Les croyants d' « A. F. » restent bons catholiques uand, parfaitement soumis à l'autorité religieuse du Pape, ils prennent en dehors du Vatican leurs directives politiques.

Ces croyants d' « A. F. » cessent-ils d'être bons ...liques si, tout en restant parfaitement soumis l'autorité religieuse du Souverain Pontife, tout en nt bien décidés à obéir à tous les ordres qu'il leur nnera en ce qui concerne leur religion, ils prennent urs directives politiques en dehors du Vatican ?

S'ils se défendent contre d'odieuses calomnies, n... des attaques perfides, cesseront-ils d'être bons ...oliques parce que quelques-unes de ces attaques paraissent, hélas ! dans la *Croix* et dans l'*Osservatore Romano ?*

A ces questions, M. le chanoine Richard vous a répondu : Non !

Je croyais servir ma religion en défendant la politique d' « A. F. »; puisque le Pape demande la séparation des deux domaines, nous n'avons qu'à lui obéir; mais personne au monde ne peut m'obliger à abandonner l' « A. F. », qui, seule, peut sauver mon pays.

Personnellement, j'ai la prétention d'être un bon catholique ; mais je suis aussi un bon Français.

En servant l' « A. F. », je sers la France. Cesser de servir l' « A. F. » serait, à mes yeux, abandonner mon pays.

Personne au monde n'a ni le pouvoir ni le droit de m'obliger à cet abandon.

Personne au monde n'a ni le pouvoir ni le droit de mettre en opposition ma foi religieuse et ma foi patriotique.

En servant l' « A. F. » je croyais servir aussi ma religion, puisque je luttais contre des hommes qui sont à la fois les ennemis de la France et de la religion.

Si, pour des raisons dont il est seul juge, le Saint-Père estime que dans nos groupements d' « A. F. » nous devons élever une cloison étanche entre le domaine religieux et le domaine politique et qu'au sein de ces groupements nous ne devons plus jamais nous occuper des questions religieuses ou philosophiques, nous n'aurons évidemment, nous, catholiques, qu'à nous conformer aux désirs du Saint-Père.

Dans le domaine religieux, nous resterons entièrement soumis à l'autorité religieuse du Pape ; dans le domaine politique, nous continuerons à suivre les directives politiques des grands Français, des hommes d'intelligence et de conscience droite que sont nos chefs.

Si les calomniateurs obtiennent du Pape contre l' « A. F. » une nouvelle mesure plus cruelle, le coup frappera également ma religion et l'Eglise; mais je leur resterai fidèle, et plus attaché, si possible, à l' « A. F. ».

Si une nouvelle épreuve, plus cruelle encore, nous était réservée ; si les hommes qui nous poursuivent de leur haine et ne cessent de propager contre nous près du Très Saint Père leurs abominables calomnies réussissaient dans leur criminelle entreprise..., alors... — Je ne me permets pas de donner un conseil aux catholiques qui m'écoutent ; mais j'ai le devoir de leur dire ce que personnellement je ferais... — Catholique je suis et, ai-je besoin de le dire ? catholique je resterais, plus attaché peut-être encore à ma religion et à l'Eglise, parce que toutes deux seraient atteintes aussi par le coup qui nous frapperait.

Mais, Français, je ne me bornerais pas à rester fidèle à l' « Action Française ». Je lui serais plus dévoué, plus attaché encore si possible, parce que les épreuves imméritées qui atteignent une famille doivent, si les membres de cette famille ont l'âme haute, resserrer encore les liens qui les unissent et parce que, fils de France, je n'ai pas le droit d'abandonner l' « Action Française », qui, seule, peut sauver ma mère (1).

...« Action Française » : « Le journal *l'Action Française* ... donné dans leur intégralité les documents officiels ...nus de Rome ; il n'en a rien caché à ses lecteurs. » ...rès la publication tendancieuse de certains documents ...isis avec soin, *l'Action Française* devait placer sous ...yeux de ses lecteurs les réponses autorisées que le ...nt-Père avait cru devoir faire dans et par les organes ...pétents... (Note de la *D. C.*)

(1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

(1) « Ce magnifique discours, déclare l'*Action Française* (26. 11. 26), produit la plus vive impression, l'émotion est à son comble quand l'amiral et Léon Daudet se donnent l'accolade. Dans un geste unanime, toute l'assemblée debout, par ses acclamations, jure de rester fidèle à jamais aux grands chefs qui ont consacré toute leur intelligence et toute leur vie au service de la patrie. » (Note de la *D. C.*)

ARTICLE D'UN PHILOSOPHE PROTESTANT

La doctrine maurrassienne ne peut être intégrée à l'idéologie catholique; par ses tendances générales elle se rattache au protestantisme.

De M. René Gillouin (1) dans la *Semaine littéraire* de Genève (30. 10. 26), sous le titre « Catholicisme, maurrassisme, protestantisme » :

Sera-t-il permis à un protestant de dire son mot dans le débat d'intelligence et de conscience ouvert par la condamnation dont l'Église de France et le Pape de Rome viennent de frapper la doctrine maurrassienne ? Sans doute, si d'une part ce débat déborde [illegible] le domaine de la théologie pure, et ramène au premier plan [illegible] problèmes [illegible] profondément, [illegible] humains [illegible] des rapports de la raison et de la foi, du [illegible], du temporel et du [illegible] par une pensée protestante, [illegible] dans une querelle dont les [illegible] lui inspirent toutes deux, à des titres et à des [illegible] divers, une sympathie mitigée de réserves, [illegible] mieux à même qu'aucune autre d'en **juger avec une sereine objectivité.**

Incompatibilité essentielle du maurrassisme et du catholicisme (2).

Le rationalisme de M. Maurras exclut, de fait et nécessairement, le Dieu sauveur et même le Créateur.

[illegible] en ce qui concerne la condamnation [illegible] dans des termes [illegible] à consterner les beaux esprits qui [illegible] dans l'Église romaine l'arche [illegible] l'intelligence menacée. L'extraordinaire [illegible] qu'on a fait signer au cardinal Andrieu — car il est invraisemblable que ce prélat, personnellement monarchiste, soit l'auteur d'un morceau d'inspiration aussi nettement démocrate-chrétienne — ne porte pas trace de cet esprit de distinction et de [illegible] qui fut longtemps le privilège et [illegible] de la pensée catholique. C'est un monument de confusion et d'incohérence, et s'il contie[nt] à l'égard de M. Charles Maurras un certain nomb[re] de critiques parfaitement fondées, comme le reproc[he] d'être un suppôt de ce laïcisme dont il se croit l'a[d]versaire, elles sont articulées avec une gaucherie q[ui] en affaiblit singulièrement la vertu, car le vrai no[m] du laïcisme de M. Charles Maurras est rationalisme, [et] ce n'est pas en tant que rationaliste que l'Église pe[ut] le condamner, étant fort rationaliste elle-même, c'e[st] en tant que tenant d'une certaine espèce de rati[o]nalisme qui non seulement n'implique pas le Di[eu] chrétien, mais l'exclut.

C'est qu'en effet il y a rationalisme et rationalism[e]. Il y a un rationalisme absolu, qui veut que tout[es] choses, au moins en principe, soient pénétrables à [la] raison, et qui définit les autres facultés de l'âme, [le] sentiment, l'intuition, la foi, comme des pensé[es] obscures ; et il y a un rationalisme limité ou relat[if] qui admet qu'à partir d'un certain point ou d'[un] certain moment l'intelligibilité proprement ratio[n]nelle doit faire place à une intelligibilité d'un au[tre] ordre, et qui accorde au sentiment, à l'intuitio[n], à la foi, une valeur distincte et originale non seu[le]ment de vie, mais de connaissance. Il y a un rat[io]nalisme vulgaire, irréligieux ou areligieux, mais da[ns] lequel la place du Dieu chrétien est en quelq[ue] sorte réservée, occupée par un espace vide ; et il y [a] un rationalisme « distingué » ou « savant », [qui] supprime cet espace ou qui le remplit avec [des] entités abstraites. Il y a un rationalisme infinitis[te], celui que les Descartes et les Malebranche, les Leib[niz] et les Spinoza, ont hérité de la métaphysique alex[an]drine ; et il y a un rationalisme finitiste, celui [qui] a été professé par les Platon et les Aristote, et [que] de nos jours un Renouvier a tenté de rajeunir.

Or, le catholicisme, s'il s'accommode à la rigu[eur] du rationalisme vulgaire et tout à fait bien [du] rationalisme limité, dont il étend même, à no[tre] avis, les bornes au delà du raisonnable lorsqu'il p[ré]tend que la raison naturelle suffit à nous convain[cre] de la plupart des vérités que la révélation n[ous] impose — ce qui, soit dit en passant, rend prof[ondé]ment inintelligible le « cas » de M. Charles Maur[ras], doué de la plus vigoureuse raison naturelle, et cep[en]dant païen, sinon athée, — le catholicisme, do[nc], repousse naturellement le rationalisme absolu, ai[nsi] que toutes les formes du rationalisme que nous av[ons] appelé « distingué » ou « savant » et que n[ous] aurions aussi bien pu appeler idéaliste ou scientis[te], et, d'autre part, entre l'infinitisme et le finitism[e] il a fait son choix, et revendique catégoriquem[ent] pour son Dieu l'attribut de l'infinité.

Finitiste déterminé, rationaliste absolu, cantonné dans l'usage empirique de la raison, M. Maur[ras] est en opposition directe avec le dogme catholique.

M. Charles Maurras, au contraire, est finit[iste] déterminé, passionné même, au point de ne s['ex]primer à l'égard de l'infinitisme qu'avec le dern[ier] mépris ; et, d'autre part, il n'y a place dans [son] idéologie ni pour la notion d'une autre faculté [de] connaissance que la raison, et encore exclusivem[ent] dans son usage empirique, ni pour celles de pé[ché] et de rédemption, ni, par conséquent, pour c[elle] d'un Dieu sauveur, ni même pour celle d'un D[ieu] créateur. Et nous ne disons pas seulement que [ces] notions ne figurent pas dans le système maurrass[ien], mais qu'elles ne peuvent pas y être intégrées, que [par] sa nature même il les repousse, au point que, [par] exemple, lorsque M. Charles Maurras se sert du n[om] de Dieu, il l'écrit toujours avec une minuscule.

---

(1) Né à [illegible] le [illegible] 3. 8[illegible], élève des lycées de Tournon, de Lyon et Henri-IV, puis de l'École Normale supérieure, M. René Gillouin est chef-adjoint du cabinet du président du Conseil municipal de Paris. Directeur de **la collection « Politeia », bibliothèque de pensée et d'action** politique, il a publié sous le nom de « Diogène » [illegible] sur l'Allemagne dans le *Cri de Paris*, puis diverses études sur les principaux courants intellectuels de [illegible] et de la philosophie contemporaine en France : *Études [illegible] et [illegible]iques ; La philosophie de M. Henri Bergson ; Idées et figures d'aujourd'hui ; Une [illegible] de l'histoire moderne et française.*

Protestant libéral et indépendant, esprit ouvert et très nuancé, M. Gillouin a manifesté à diverses reprises de la sympathie pour les idées conservatrices et spécialement le mouvement de l' « Action Française ». Celle-ci a d'ailleurs appuyé, en mai 1925, sa candidature au Conseil municipal de Paris (Ve arrondissement, quartier de la Sorbonne).

[illegible] lui, dans la *Documentation Catholique* : « [illegible] le catholicisme » (t. [illegible], pp. [illegible]) ; « [illegible] en France du catholicisme et du pr[otestantisme] [illegible] : possibilités de rapp[rochement] [illegible] catholiques et partisans du laïcisme (t. 8, col. [illegible]).

(2) Les sous-titres sont de la *D. C.*

mploie dans un sens aussi étranger, aussi opposé e possible à son sens chrétien, comme dans la rase célèbre où, parlant de la première colonne s Propylées, il dit qu'elle est à la lettre ce que us entendons aujourd'hui par un dieu. Il pourrait étendre, il est vrai, qu'il ne se pique ni de méta-ysique, ni de théologie, mais il serait trop aisé lui répondre par le vieil adage qu'on fait de la étaphysique et de la théologie quand on en fait, et 'on en fait encore quand on n'en fait pas, et qu'il ffit de confronter les principes et les postulats de doctrine avec ceux du dogme catholique pour percevoir qu'ils ne sont pas seulement différents, ais incompatibles.

Si quelque chose doit étonner, c'est que Rome ne l'ait pas condamné plus tôt.

C'est là au reste un sentiment qu'éprouvaient fort vement les premiers disciples de M. Charles aurras, ceux qui avaient encore présentes à leur nsée les origines esthético-philosophiques de sa ctrine politique. J'ai raconté dans une étude parue y a dix ans (1) qu'en 1913, ayant besoin de con-lter pour un travail en préparation le délicieux alors introuvable *Chemin de Paradis*, je m'en fus nnement le demander à l'Institut d' « Action Fran-ise », où un Camelot du roi me reçut avec la der-ère obligeance, convint que la bibliothèque de nstitut possédait bien cet ouvrage, mais refusa de e le communiquer, disant qu'on l'avait relégué à « enfer » et qu'il n'en sortait jamais. Le *Chemin Paradis* à l' « enfer » ! La rencontre était piquante, la précaution était sage. Je rapportai par la suite necdote à un prêtre — légèrement touché, il est ai, de libéralisme — qui me dit âprement : « Ce est pas seulement le *Chemin de Paradis* qui devrait re à l'enfer, c'est toute l'œuvre de Maurras, en tendant mieux. »

Je suis loin de prendre à mon compte, on le verra ut à l'heure, ce jugement sommaire. Si je le relate i, en même temps que l'incident qui en fut l'oc-sion, c'est pour indiquer que l'attention des catho-ques réfléchis était dès longtemps attirée sur l'in-mpatibilité de la philosophie maurrassienne et du gme catholique, et que, si quelque chose doit onner, ce n'est pas que Rome condamne aujour-hui le maurrassisme, c'est qu'elle ne l'ait pas ndamné plus tôt.

Convergences secondaires entre le catholicisme et le maurrassisme.

soutiennent en commun l'humanisme et la romanité.

Il y a, il est vrai, en dehors de cette incompati-lité essentielle, des convergences et des harmonies condaires, multiples et profondes, entre catholi-sme et maurrassisme.

Le catholicisme, au cours de sa longue et magni-que histoire, s'est incorporé, ou à tout le moins nexé, quelques-uns des plus précieux trésors de culture gréco-latine, et M. Charles Maurras, qui t parmi nos contemporains le représentant le plus r et le plus achevé de cette culture, s'est trouvé r là-même soutenir en commun avec le catholi-sme les deux grandes causes de l'humanisme et la romanité.

(1) Au *Mercure de France*, n° du 1er novembre 1916, et ueillie dans nos *Idées et figures d'aujourd'hui*, pp. 138 . (Note de l'auteur.)

Ils combattent tous deux le subjectivisme et l'idéalisme.

Mais l'exclusivisme de M. Maurras mène à d'autres erreurs.

Ajoutons que, par sa vigoureuse défense de l'esprit d'objectivité contre l'égotisme subjectiviste, qui est un des fléaux de l'âge moderne, il a pu contribuer, et il a en fait très efficacement contribué, à ramener, par transposition du psychique au spirituel, nombre d'âmes à la foi catholique ; et, par une autre voie encore, par son réalisme partiel sans doute, mais sain et puissant, il a préparé le retour de beaucoup d'autres au réalisme intégral de l'affirmation religieuse. Mais ces services, pour éclatants qu'ils soient, n'en ont pas moins leur revers. Le réalisme partiel peut conduire au réalisme intégral, mais il peut aussi, témoin M. Charles Maurras en personne, se suffire à lui-même, et « Politique d'abord » tourne aisément à « Politique tout court ». L'esprit d'objectivité, excellent à titre de réaction contre l'égotisme subjectiviste, mène vite, s'il s'exerce sans contrepoids, au mépris des droits les plus légitimes de la personne humaine. Et l'apologie de l'Eglise aux dépens de l'Evangile risque de nuire à l'Eglise au moins autant que de la servir.

M. Maurras loue le catholicisme d'avoir arrangé l'Évangile et blâme la Réforme d'avoir restauré le christianisme.

Dans l'étude à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure, nous avions essayé de montrer ce qu'avait de singulier, au sens littéral de ce terme, la position apologétique de M. Charles Maurras. Ce dont M. Charles Maurras loue le catholicisme, c'est d'avoir transformé, déformé, arrangé, amélioré l'Evangile, d'avoir organisé l'idée chrétienne de Dieu, de lui avoir ôté son venin ; ce qu'il reproche, par contre, avec une furieuse violence, à la Réforme protestante, c'est d'avoir restauré l'esprit évangélique et l'idée chrétienne de Dieu dans leur authenticité originelle. Ainsi M. Charles Maurras adresse aux catholiques un compliment qu'ils ressentent comme une injure et aux protestants une injure qu'ils prennent pour un compliment. C'est un peu ce que le bon Péguy appelait un culte entre deux selles. Il n'y a pas de situation plus périlleuse, ni qui risque de se transformer plus vite en un culte par terre. M. Charles Maurras vient de l'éprouver rudement.

Affinités profondes du maurrassisme et du protestantisme luthérien.

La distinction radicale du spirituel et du temporel est d'origine luthérienne.

Je le dirai pourtant comme je le pense, au risque de le contrister ou de l'irriter ; son action et même, sous certaines réserves et corrections nécessaires, sa doctrine trouveraient plus aisément leur place dans une société et dans une idéologie protestantes que dans une société et une idéologie catholiques. Le degré et l'étendue de l'indépendance qu'elles réclament pour la politique par rapport à la religion, le catholicisme ne les leur accordera jamais : car l'Eglise a bien pu rabattre des prétentions théocratiques de Grégoire VII et d'Innocent III, Léon XIII a bien pu reconnaître la distinction des deux pouvoirs temporel et spirituel et délimiter leurs juridictions respectives, l'Eglise continue à enseigner qu'elle est l'âme dont la société est le corps, et que valent les droits du corps vis-à-vis de ceux de l'âme ? C'est Luther — je ne dis pas Calvin, qui aurait plutôt renchéri sur

le théocratisme catholique, — c'est Luther qui a introduit dans le monde la distinction radicale du spirituel et du temporel, trop radicale sans doute, puisqu'il les a si bien séparés qu'ils n'ont plus pu se rejoindre ; mais, précisément, n'est-ce pas cette séparation trop profonde qui vient d'être condamnée dans le maurassisme ? Et n'est-il pas frappant de constater qu'en France les maurrassiens occupent l'extrême-droite du nationalisme, exactement comme les vieux-luthériens en Allemagne ?

Le protestantisme accepte volontiers et estime providentiel que les « ouvriers de Dieu » restent hors du corps de l'Eglise.

D'un autre point de vue encore, en tant que la notion protestante de l'Eglise peut être plus large et plus souple que sa notion catholique, les affinités du maurrassisme et d'un certain protestantisme m'apparaissent saisissantes. Un penseur protestant dont la mémoire m'est chère, et qui avait pour M. Charles Maurras une grande admiration et une fervente sympathie, le Docteur Charles Gillouin, distinguait les hommes en amis de Dieu et en ouvriers de Dieu, ceux-là agissant dans la lumière, ceux-ci utiles sans être spirituellement éclairés. Et il commentait le cas de ces derniers en ces termes : « Certains hommes portent la fidélité à un point admirable, consacrant avec la plus fine intelligence et la meilleure volonté leurs talents à la patrie, et ne se convertissent pas. Je crois que cela est providentiel. Il y a une rudesse, une dureté dans l'action qui sont nécessaires, et à peu près impossibles à un chrétien... Il semble donc qu'il y ait des hommes spirituellement sacrifiés pour une œuvre temporelle, des prédestinés qui n'ont pas ici-bas la vie, qui ne recevront la couronne de vie que dans l'au-delà. Mystère infiniment touchant, troublant aussi ; ces hommes utiles, providentiels, je prie pour leur œuvre, je prie pour leur salut ; je ne me sens pas le droit de prier pour leur conversion. Et je rends grâces à Dieu, qui nous les donne. »

Nous ne saurions mieux, semble-t-il, conclure cette étude qu'en plaçant M. Charles Maurras au bénéfice de ce suprême effort de l'intelligence et de la charité chrétiennes pour englober les hommes de sa sorte sinon dans le corps de l'Eglise, du moins dans son âme.

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL CHAROST

La *Semaine religieuse de Rennes* (27. 11. et 4. 12. 26), sous le titre « Lettre de Son Eminence le cardinal-archevêque de Rennes à l'occasion du récent avertissement donné par le Souverain Pontife aux catholiques d' « Action Française » (1) », publie le document suivant (2) :

Chers Diocésains,

Bon nombre de catholiques adhérents ou sympathiques à l' « Action Française » Nous demandent quelques précisions et la conclusion devant faire suite à la récente lettre du Souverain Pontife qui les concerne. Nous allons leur répondre.

(1) Il n'y a pas lieu de lire cette Lettre en chaire. (Note de la *Semaine religieuse*.)

(2) Cf. *D. C.*, t. 16, col. 461, 651. — L'importance de la lettre du cardinal-archevêque de Rennes nous invite à la publier sans retard, au cours du présent dossier.

Premier devoir des catholiques d' « A. F. » : reconnaître le péril doctrinal signalé par le Pape (1)

Le premier devoir qui s'impose à eux n'est p seulement une profession intégrale de foi catholiq ni le fait de répudier « les traces de paganisme av le naturalisme » qu'elles impliquent chez certai dirigeants d' « A. F. ». C'est de plus l'acceptati dans leur jugement de l'existence, des motifs et d périls pour la foi, la morale et la plénitude de la v catholique, qui ont déterminé le Souverain Pontife donner un avertissement grave et public. C'est au l'application de leur esprit à acquérir toute l'int ligence de ces périls et de leurs causes. Ce dern devoir demande, de la part des jeunes catholiqu une étude sérieuse, autant qu'une bonne volo dégagée de tout amour-propre de parti.

Le Pape s'est placé uniquement sur le plan d trinal, où se trouvent les grands biens d'ordre spi tuel qu'il veut sauvegarder. Il exclut formellement sa perspective la doctrine et l'action proprement p tiques de l' « A. F. » Toutes ses paroles ont été ch sies et pesées avec autant de mesure et de précis délicate que de netteté et de force. Il serait anti tholique de les discuter, car c'est bien au titre gardien de la doctrine et de la moralité et de la catholiques qu'il parle et dirige ici, à ce titre-là s lement.

Il suit de là qu'il faut écarter résolument d attitudes :

Première attitude à écarter : déclarer que l' « A. F. » se place sur le terrain des fai et n'a pas de doctrine philosophique.

1° Celle qui chercherait l'abri d'un déclinatoire alléguant que l' « A. F. » n'a pas un syst commun de philosophie ni même une doctrine g rale de l'ordre (2) ; qu'elle s'attache seulemen définir les points de fait d'un accord politiqu à démontrer la nécessité pratique de leur réa tion (3).

Le juste, le désirable, le permis, l'intérêt national ne sont pas les mêmes pour le croyant et le positiv

Modestie vaine ! Dans toute conception d'c politique entrent des devoirs ayant force obliga et des droits se présentant comme inviolables. sont les deux aspects de la justice, fondemen toute société. Il y entre aussi des intérêts et passions, qui peuvent s'accorder au devoir e droit, qui peuvent également les combattre. ment alors faire ici abstraction de Dieu, qui crée l'obligation supérieure aux hommes, et seul, en l'insérant dans sa loi, élève le droit dessus des intérêts, des passions et du nom On ne peut faire sans Dieu qu'une poli indigne de l'homme ! Au surplus, sans l'accord rêvé sera vite rompu. Car le just l'injuste, le désirable et le permis, disons

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

(2) Paroles du colonel de Vesins, dans ses déclar du 23. 11. 26 : « Il ne pouvait être question ni système commun de philosophie ni d'une adhési l'esprit à une doctrine générale de l'univers ou mê l'ordre. » (Cf. ci-dessus, col 1139.) (Note de la *D. C.*)

(3) Déclaration du colonel de Vesins : « Les fon de l' « Action Française » décidèrent de fixer et de les points de leur accord politique, et c'est l'ensem ces points, avec les démonstrations qui appuyaien tiquement la nécessité de leur réalisation, qui a et forme encore la doctrine politique de l'Action çaise. » (Cf. ci-dessus, col. 1139.) (Note de la *D. C.*)

l'intérêt national lui-même, dont on avait le commun et vif souci, ne seront pas longtemps les mêmes pour le croyant et le positiviste pur. Et cela même qui devait grouper étroitement sera agent de désunion !

L'agnostique, excluant Jésus-Christ, ne voit de l'Eglise que le dehors et explique mal pourquoi elle est créatrice d'ordre.

La chimère s'amplifie si l'accord projeté vise l'établissement d'un « ordre social chrétien ». Car l'agnosticisme, excluant Jésus-Christ fils de Dieu, élimine l'ordre surnaturel, qui est suspendu tout entier au Christ, et par là même l'ordre social chrétien, qui est au moins un annexe de l'ordre surnaturel. Ne dites pas qu'il revient avec l'Eglise, que l'accord passé entre croyants et incroyants reconnaît telle qu'elle est en soi. Le détour est subtil, mais, hélas ! inefficace et dangereux. L'Eglise n'est pas concevable sans Jésus-Christ, Sauveur et roi des individus et des nations. Ce corps visible qu'elle nous présente, c'est le corps mystique de Jésus-Christ ; s'il défie les siècles, ce n'est pas par une vertu qui est propre à l'Eglise, c'est parce que celle-ci est le règne commencé du Christ, qui n'aura point de fin. Si elle est créatrice perpétuelle d'ordre, ce n'est pas simplement parce qu'elle est la Tradition vivante, l'héritière conservant la sagesse des siècles, c'est parce qu'elle a en elle l'esprit de Jésus-Christ, du Verbe, en qui toutes choses ont été ordonnées avec nombre, poids et mesure. Il est dangereux de s'accoutumer à ne considérer dans l'Eglise qu'une vision magnifique de l'ordre et des traditions et de la hiérarchie sans décrépitude d'un grand corps social. Cela, l'œil de chair le voit, mais il faut aussi exercer sans cesse, de peur qu'il ne s'émousse, l'œil de la foi. Or, celui-ci va au delà, il va jusqu'aux divines réalités, non apparentes ; il aperçoit, *avant tout*, dans l'Eglise, la dispensatrice des mystères de Dieu, la bouche du Christ, qu'on écoute en l'écoutant. C'est vue sous cet angle, sous cet angle seulement, que l'Eglise est l'instauratrice de l'ordre surnaturel et de l'ordre social chrétien.

Deuxième attitude à écarter : expliquer l'intervention pontificale par des influences politiques ou une hostilité aux nationalismes.

Une deuxième attitude à écarter : c'est l'explication de l'intervention du Saint-Père par des influences secrètes et externes d'ordre politique ou par l'opposition intime du Saint-Siège aux nationalismes antipacifistes et contraires les uns aux autres qui vont s'échauffant entre les peuples.

Le Pape accepte et approuve les aspirations nationalistes dans les limites de la justice.

Ce sont là les courtes vues de la prudence charnelle, dont saint Paul a dit « qu'elle ne comprend rien aux choses de Dieu et ne peut pas même les appréhender ». Le Saint-Père, dont tous les mots portent et sont si expressifs, de même qu'il avait mis hors de cause la doctrine proprement politique de l' « A. F. », de même ne censure en rien les aspirations de ce groupement, faisant sien tout ce qui en France est national. Il reconnaît et leur liberté dans les limites générales de la justice et le bien qu'elles renferment, car c'est, « sans aucun doute, un bien, observe-t-il, que le louable amour de la patrie ». Il faut laisser à quelques journalistes incroyants et légers leurs interprétations fantaisistes : elles témoignent d'une inintelligence et d'une insouciance affligeantes des responsabilités formidables qui pèsent sur le Vicaire de Jésus-Christ, celui auquel le Christ a donné la charge de paître son troupeau et de conduire les âmes au salut qu'il leur a gagné. Pour un catholique, ces propos superficiels, du seul fait qu'ils rabaissent la portée de l'acte pontifical, touchent à l'honneur d'un Père qu'il vénère et qu'il aime : cela suffit pour qu'il les repousse sans vouloir les entendre.

Premier moyen à prendre pour écarter le péril : une instruction doctrinale rectifiant moralement et transformant du dedans l'empirisme politique organisateur.

Fondation d'un cercle d'études signalant les déviations du sens catholique et éliminant tout ce que l'agnosticisme, même non déclaré ni bien conscient, contient de nocif.

Quels sont maintenant les moyens à prendre pour se prémunir contre les dangers qu'a signalés le Saint-Père ? Deux se présentent d'eux-mêmes à vous.

1° Acquérir une instruction doctrinale forte et nourrissant assez, chez les catholiques d' « A. F. », la foi et la doctrine morale pour qu'elles éliminent de suite ce qui serait nocif pour elles. Nous félicitons ceux de Notre diocèse de l'avoir compris dès les premiers jours. Beaucoup d'entre eux s'enfermèrent dans une retraite, à la clôture de laquelle ils me prièrent de venir et de leur donner un prêtre qui fût leur instructeur doctrinal. Un cercle d'études ouvert aussi à des catholiques appartenant à d'autres groupements politiques que celui de l' « A. F. » fut fondé sous le patronage de saint Vincent Ferrier, le grand apôtre moral et social de la Bretagne. Le R. P. Janvier, qui avait prêché la retraite, en inspira les statuts, que j'approuvai. J'esquissai un programme d'études. Morale catholique, droit naturel, étude des grandes Encycliques pontificales exposant les principes qui régissent les sociétés chrétiennes (pourquoi n'y joindrait-on pas une explication suivie du *De Regimine Principum* de saint Thomas ?), histoire de la civilisation chrétienne de l'Europe, dont l'Eglise fut la créatrice, voilà une série de leçons qui, bien poussées, préviendront toute déviation du sens catholique, d'autant — il Nous plaît de le reconnaître — que le chef principal de l' « A. F. » est le premier à signaler aux jeunes catholiques ce qui n'est pas pour eux dans ses ouvrages.

Développement de l'esprit de charité fraternelle et de dévouement pratique aux humbles apporté par Jésus-Christ.

Ainsi éclairée, la foi de ces jeunes chrétiens sera résistante et clairvoyante ; elle apercevra ce que le Pape lui a signalé et a fait sortir de l'ombre : le « système religieux, moral, social », que tout agnosticisme implique et entraîne, même si ce système n'est ni déclaré ni bien conscient chez des incroyants honnêtes ; elle apercevra aussi les contrariétés qu'un tel système présente avec la doctrine et surtout avec l'esprit du christianisme. Celui-ci est un esprit de charité fraternelle, un souci des humbles et de leur élévation sociale graduelle ; une appréciation de la valeur humaine de leur travail plus haute que sa valeur économique. C'est l'impérissable et divin esprit de Jésus-Christ. Cet apport de la pensée chrétienne va beaucoup plus loin qu'à parfaire l'empirisme politique organisateur et à le compléter par en haut, comme l'a cru un appréciateur bienveillant de l' « Action Française » (1). Il tend à rectifier moralement cet empirisme lui-même dans le domaine où il se tient, à le redresser, à le transformer du dedans, à le rendre socialement meilleur.

---

(1) M. Maritain. (Note de la *Semaine religieuse*.)

Deuxième moyen à prendre : entrée des jeunes catholiques d' « A. F. » dans les Unions et œuvres diocésaines.

Là ils acquerront la piété, le souci de la pureté, un idéal de perfection, l'esprit d'apostolat.

Passons au second moyen que Nous avons énoncé. Que les jeunes catholiques d' « A. F. », qui s'y trouvent déjà en bon nombre, entrent de plus en plus dans nos Unions diocésaines et dans nos œuvres, non pas seulement pour le bien de celles-ci, mais pour leur bien à eux. Là seulement ils acquerront la ferveur de la piété, le souci de la pureté de vie, un idéal de perfection chrétienne, enfin l'esprit d'apostolat. Il y a là toute une cote de valeurs divines dont la passion trop absorbante de l'action politique provoquerait la baisse.

Là ils apprendront qu'avant de sauver la société civile ils doivent servir personnellement Dieu et sauver leur âme.

Qu'ils n'oublient pas que, dès le premier jour, dès la première lettre d'un saint Paul, qui précéda la rédaction du premier Evangile, le christianisme prononça une inflexible offensive à la fois contre les erreurs qui voilaient la divinité et contre le libertinage païen. Il ferma aux deux, en même temps, le royaume des cieux. Qu'ils n'oublient pas qu'avant d'être ordonnés à la société civile, dont ils prennent très justement à cœur le salut, chacun d'eux est directement, et par toute son âme, ordonné à Dieu. Que vous servirait-il de gagner la France si vous venez à perdre votre âme ? Dites, comme Jeanne d'Arc, qui l'a sauvée : « Dieu, premier servi ! », et la France n'en sera que mieux et plus efficacement servie par vous.

La lettre pontificale n'impose pas d'autres conditions.

Le texte de la lettre pontificale ne Nous induit pas à poser d'autres conditions. Nous n'ajouterons point à sa parole : aussi bien c'est son exquise et douce mesure qui la fera pénétrer plus avant dans les âmes. Et si Pie XI n'a point porté une condamnation, c'est de peur peut-être que le bon grain ne périt avec l'ivraie.

Importance des services rendus par M. Maurras à la patrie et à l'Eglise.

On ne niera pas, en effet, que le « maître » reconnu de l' « A. F. » n'ait sur notre sol, raviné par tant de « nuées » révolutionnaires ravageuses, semé beaucoup de bon grain. Personne n'a mis en plus forte lumière la beauté féconde de la notion d'ordre ; personne n'a montré d'un trait plus net que l'autorité d'Etat doit être moins envahissante dans ses attributions, et, d'autre part, dans son domaine mieux circonscrit, plus forte pour réaliser le bien commun. Nul n'a mieux parlé de la tradition, qui conserve dans une nation l'esprit, le goût, la politesse, tous les traits de sa physionomie spirituelle, toute sa vitesse acquise en tous sens, grâce aux générations précédentes. Nul n'a mené un combat plus serré contre l'anarchie intellectuelle, qui engendre toutes les autres, et contre ce libéralisme abstrait, qui est destructeur des libertés et des protections réelles. Nul n'a mieux flagellé la fausse dignité de l'amour romantique, qui prétendait valoir par lui seul, quelque indigne que fût son objet ou pernicieux que fussent ses ravages, thème antisocial qui a préludé à la destruction légale de la famille dont nous sommes les témoins épouvantés. Nous n'exagérons certes pas l'importance de tels services rendus à des causes qui nous sont chères et qui intéressent à la fois la patrie et l'Eglise.

La puissante organisation d' « A. F. » seconde ce mouvement contre-révolutionnaire.

Et ce ne sont pas là les prouesses d'une plume solitaire : la puissante organisation d' « A. F. » a été mise au service de ces idées et de leur réaction vitale profonde. Elle constitue le premier mouvement contre-révolutionnaire vaste et ordonné qui ait paru en France depuis l'Encyclopédie, d'où sortit la Révolution avec ses destructions immenses.

L'Eglise n'oubliera pas cela, non plus que la courageuse et méritoire défense que Maurras fit d'Elle et de son Chef aux heures les plus troublantes de la conflagration mondiale. Tous, ou bien peu s'en faut, et du côté des catholiques eux-mêmes, blâmaient le Pape sans respect comme sans justice. L'écrivain dont nous parlons, dédaigneux du nombre, fut son champion, et le livre forgé par lui au feu de ces luttes reste la plus décisive défense de la Papauté pendant la guerre.

Recommandations aux membres de l' « A. F. ».

Fasse Dieu que cette fidélité et ce chevaleresque respect pour le Souverain Pontife dominent encore à l' « Action Française » en cette heure où elle se sent et se dit meurtrie ! Ce sera la meilleure de ses défenses et ce sera sa sauvegarde. Qu'elle montre, plus que dans le passé, le souci d'allier la légitimité et la justice à la solidité de l'observation et de la réflexion politiques ! Elle ne sera point, de ce fait, en état d'infériorité, car la force la plus efficace pour vaincre le mal réside, à la longue, dans le bien. C'est parce que Nous avons la confiance d'être entendu, et que, d'autre part, Nous ne voulons pas désunir nos forces ni décourager ceux qui se sont montrés les plus vaillants et les plus entraînants parmi nos défenseurs, les plus dévoués aussi à nos œuvres, que Nous ne croyons pas devoir interdire les Ligues ni le journal d' « Action Française ». Les pères de famille chrétiens sauront bien d'eux-mêmes ne pas laisser leurs fils encore adolescents se prendre à la fièvre des polémiques du journal : seule chose qu'ils en pourraient retirer à cet âge. Nous leur avons donné l'exemple en défendant, dès Notre venue dans le diocèse, la communication d'un journal quelconque à Nos séminaristes, car Nous estimons qu'ils n'ont pas trop de tout leur temps pour s'initier à la bonne doctrine et à l'esprit de leur état.

Demandes à leurs adversaires.

Pour finir, Nous demandons aux adversaires souvent implacables, eux aussi, de l' « A. F. » de ne pas pousser à l'extrême une hostilité qui, en ce moment, manquerait de dignité et n'aboutirait qu'à l'affaiblissement de la force catholique et à un retour automatique d'anticléricalisme, tant nos ennemis suivent d'un œil attentif et content, à cette heure, nos divisions et nos flottements. Ni l'Eglise ni la France ne peuvent se passer du rapprochement de toutes leurs forces morales en ces années difficiles où des craintes nous agitent au dedans et où n'ont pas disparu au dehors des menaces de combat, *foris pugnae, intus timores.*

Donné à Rennes, le 23 novembre, en la fête de saint Clément, Pape.

† ALEXIS-ARMAND, cardinal CHAROST,
archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.